

BENEZETH Chloé
TRONQUET Eva

Enseignante :
MAYEUR Laurence

Revue de Presse

La Maison du Peuple de Clichy
face au projet Ricciotti-Duval

École d'architecture
de la ville et des territoires
Paris-Est

Intensif Master 1:
«Maison du Peuple à Clichy (92)
27-31/01/2020

Propos liminaire

La Maison du Peuple de Clichy est une « machine architecturale » réalisée Beaudoin, Lods, Bodiansky et Prouvé en 1935 et classée Monument Historique en 1983. Véritable héritage patrimonial du XXème siècle marquant les heures de gloire de la politique du Front populaire, sa conservation et sa restauration sont aujourd'hui remises en cause dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris ». En novembre 2017, le groupe immobilier Duval, associé à l'architecte Ricciotti et à Lba+Holzweg, a été désigné lauréat par sa proposition de restauration du monument en intégrant la construction d'une tour de 96 mètres. Cette proposition fut le point départ d'un bras de fer engageant de nombreux acteurs, les uns en soutien, les autres en opposition au projet.

Le 20 septembre 2019, le ministre de la Culture Frank Riester a posé son veto sur l'état actuel du projet.

En ce début d'année 2020, nous nous proposons de comprendre le jeu des différents acteurs du projet et leurs positions. Au travers d'une sélection d'articles non-exhaustifs, nous tentons d'exposer les arguments favorables et défavorables au projet fait par Duval-Ricciotti. Au-delà, certains articles soulèvent les enjeux actuels de la préservation du patrimoine du XXème siècle.

Dans un second temps, la réalisation d'un « jeu des acteurs » nous permet de prendre conscience de la responsabilité de l'architecte dans sa conception du projet. Ainsi, le projet s'inscrit dans un environnement pratiqué par des usagers, mais également représentatif d'une ambition politique.

Sommaire

Partie I : Revue de presse

- 4 «Le ministre de la Culture, la « tour Scoubidou » et la Maison du peuple...» Par Violaine de Montclos, *Le Point* 18/04/2019
- 6 «Maison du Peuple de Clichy : la supplique de Jack Lang à Françoise Nyssen», par SPPEF, *Sites & Monuments* 03/04/2018
- 8 «La Maison du Peuple de Clichy : un monument historique bafoué», par SPPEF, *Sites & Monuments* 16/04/2018
- 12 «Pour une véritable restauration de la Maison du Peuple de Clichy», par SPPEF *Sites & Monuments* 04/06/2019
- 14 Lettre ouverte, par Richard Klein, *DOCOMOMO France*, 18/04/2018
- 15 Communiqué de presse, par *Association Quartier Maison du Peuple, DOCOMOMO, Sites & Monuments* 18/09/2019
- 16 «Maison du peuple : le PCF de Clichy opposé aux appartements de luxe», par *Le Parisien* 05/11/2017
- 17 «Bientôt des ateliers et des expos du Centre Pompidou à Clichy», par Adeline Daboval. *Le Parisien* 02/08/2018
- 18 «Maison du Peuple à Clichy : la ministre de la Culture fait part de ses inquiétudes», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 05/09/2018
- 19 «Clichy : le préfet de région s'intéresse au projet de la Maison du Peuple», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 19/02/2019
- 20 «Maison du Peuple à Clichy : le promoteur défend sa tour», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 08/04/2019
- 23 «Maison du Peuple de Clichy : le ministre de la Culture met son veto», par Anne-Sophie Damecour et Christophe Levent, *Le Parisien* 20/09/2019
- 25 «Maison du peuple à Clichy : le promoteur «surpris» de voir son projet retoqué par l'Etat», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 24/09/2019
- 27 «Inventons la Métropole» : les maquettes à l'honneur au Pavillon de l'Arsenal», par Sébastien Chabas, *BatiActu* 30/11/2017
- 28 «Monuments historiques : protéger puis laisser pourrir», par Sibylle Vincendon *Libération* 07/03/2019

- 31 «Avec Rudy Ricciotti, la Maison du Peuple reprend vie», *Clichy Actus*
Novembre 2017, numéro 25
- 32 «Entretien avec le maire, Rémi Muzeau», *Clichy Actus*, Mars 2019, numéro 39
- 34 «Le Centre Pompidou arrive à Clichy», *Clichy Actus*, Juin 2019, numéro 42
- 36 «La Maison du Peuple : Focus sur un patrimoine clicheois dévasté», *Clichy Actus*
Septembre 2019, numéro 44
- 38 «Menaces sur le patrimoine architectural du XXe siècle», par Jean-Jacques
Larochelle, *Le Monde* 26/06/2018
- 42 « Il faut envoyer la Maison du peuple à la ferraille », par Jacques Moulin, *Le Monde*
16/04/2019
- 44 «À Clichy, la Maison du peuple assassinée», par Adrien Goetz, *Le Figaro*
30/06/2019
- 45 «Contre le maléfice des momies, il n'y a qu'un vent de fraîcheur», par Christophe
Leray, *Chroniques d'architecture* 05/03/2019
- 49 «Maison du peuple : réaction courroucée du canal historique», par Hugues f
Rolland, *Chroniques d'architecture* 05/03/2019
- 51 «Le ministre de la Culture prend position contre le projet de tour sur la Maison
du Peuple de Clichy», par C.L. (avec AFP), *BatiWeb* 23/09/2019
- 52 «Les lauréats 2017 de l'appel à projet», par Societe du Grand Paris, *Métropole du
Grand Paris* Octobre 2019
- 60 **Partie II : Jeu des acteurs**

Le ministre de la Culture, la « tour Scoubidou » et la Maison du peuple...

Une tour de 90 mètres de haut pourrait être construite sur un bâtiment classé Monument historique à Clichy-la-Garenne. Franck Riester va devoir trancher.

Par Violaine de Montclos

Modifié le 18 avril 2019 - Publié le 17 avril 2019

Le Point.fr rubrique Culture



Soit un bâtiment iconique de l'architecture du début du XXe, une « Maison du peuple » située à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), signée des architectes Marcel Lods et Eugène Beaudouin, de l'ingénieur Vladimir Bodiansky et des célèbres Ateliers Jean Prouvé : son toit et son plancher mécaniquement modulables en font un édifice « décapotable » unique en France.

Soit un ministre de la Culture, Jack Lang, qui décide en 1983 de classer la Maison du peuple à l'inventaire des Monuments historiques : à compter de cette date, et en application de la loi de protection du patrimoine de 1913, plus aucune intervention ne peut donc avoir lieu sur ce bâtiment sans l'aval officiel de la Rue de Valois. Suivent, hélas, cinquante années de quasi-abandon. La Maison du peuple n'abrite plus aujourd'hui qu'un marché deux jours par semaine, et son extraordinaire toit ouvrant a été actionné pour la dernière fois en 2007, à l'occasion d'un... colloque d'architecture.

Soit enfin, en 2016, un concours d'urbanisme lancé dans le cadre du Grand Paris appelant à remettre en valeur ce bâtiment tout en « répondant » visuellement à la tour voisine du nouveau tribunal de Paris, autrement dit en bâtissant du haut et du spectaculaire sur cette parcelle étroite de la petite couronne. Et donc en prenant appui, inévitablement, sur le bâtiment classé.

«On ne construit pas un étage supplémentaire au Louvre sans demander la permission»

C'est à ce stade que, théoriquement, la direction régionale des affaires culturelles aurait dû intervenir, étudier l'appel à projets, donner ou non son aval. Or, que se passe-t-il ? Rien... Le concours est lancé, remporté par le groupe immobilier Duval et l'architecte Rudy Ricciotti qui propose d'édifier au-dessus de la maison signée Marcel Lods une tour de 90 mètres. L'opération immobilière permettra de restaurer, sans qu'il en coûte un centime à l'État, le bâtiment classé. Des études préliminaires sont lancées, des sondages sont entrepris dans les sols, le Plan local d'urbanisme (PLU) est modifié, et la Rue de Valois et sa direction générale du patrimoine... ne disent toujours mot. Alerté par Docomomo, une association internationale de sauvegarde du patrimoine du XXe siècle, l'officieux « Monsieur Patrimoine » des époux Macron, Stéphane Bern, avertit à son tour Françoise Nyssen, alors ministre de la Culture, et la presse de mettre son veto. « Il y a une loi, il faut la respecter, c'est une question de cohérence », s'émeut-il aujourd'hui, « on ne construit pas un étage supplémentaire au Louvre sans demander la permission ».

« Architecture éphémère »

Trois ans après le lancement de l'appel à projets, c'est désormais Franck Riester qui est sommé d'intervenir dans l'incroyable foire d'empoigne qu'a provoquée l'inaction de son ministère. D'un côté, les défenseurs du projet, qui estiment que l'on ne conserve pas le patrimoine moderne du XXe et du XXIe siècle avec les mêmes critères que ceux qu'impose la protection d'une cathédrale ou d'une grotte ornée, et qu'à figer indifféremment ces édifices classés via la loi de 1913, nous prenons au fond le risque de leur abandon programmé. « Le XXe siècle a inventé l'architecture éphémère », explique l'architecte des Monuments historiques Jacques Moulin, chargé par le groupe Duval de la maîtrise d'œuvre de la restauration de la Maison du peuple. « D'ailleurs, Marcel Lods lui-même a conçu ce bâtiment comme modulable et même aisément destructible, ces querelles d'aujourd'hui l'auraient sidéré. D'autant que rien ne sera détruit. La tour de Ricciotti ne modifie ni les façades, ni le toit escamotable, ni aucun des éléments significatifs de son architecture, et elle va redonner vie à ce bâtiment. Je pense que 99 % des gens qui critiquent ce projet n'ont d'ailleurs jamais seulement passé le périphérique pour aller voir la Maison du peuple, sinon pourquoi l'auraient-ils laissée jusqu'ici dans un tel état d'abandon ? »

Parmi les opposants au projet, on compte pourtant une association de quartier qui ne veut à aucun prix de cette tour de trente étages que nombre d'habitants surnomment désormais la « tour Scoubidou ». Quant aux associations de défense du patrimoine, elles se disent fatiguées de faire, depuis des années, le travail de vigilance qui incombe à la Rue de Valois. « Il n'est évidemment pas interdit d'intervenir sur des bâtiments classés », précise le professeur d'histoire de l'architecture Richard Klein, président de Docomomo. « Mais ce que l'on décide de faire d'un monument national, qui bénéficie comme celui-ci du plus haut niveau de classement MH, doit faire l'objet d'une concertation avec le ministère. Et ce qui pose problème, ici, c'est l'échelle d'intervention : une tour de 90 mètres écrase complètement le bâtiment initial... C'est un peu comme si vous faisiez une tour de trente étages sur l'Arc de Triomphe : quel sens cela a-t-il ? »

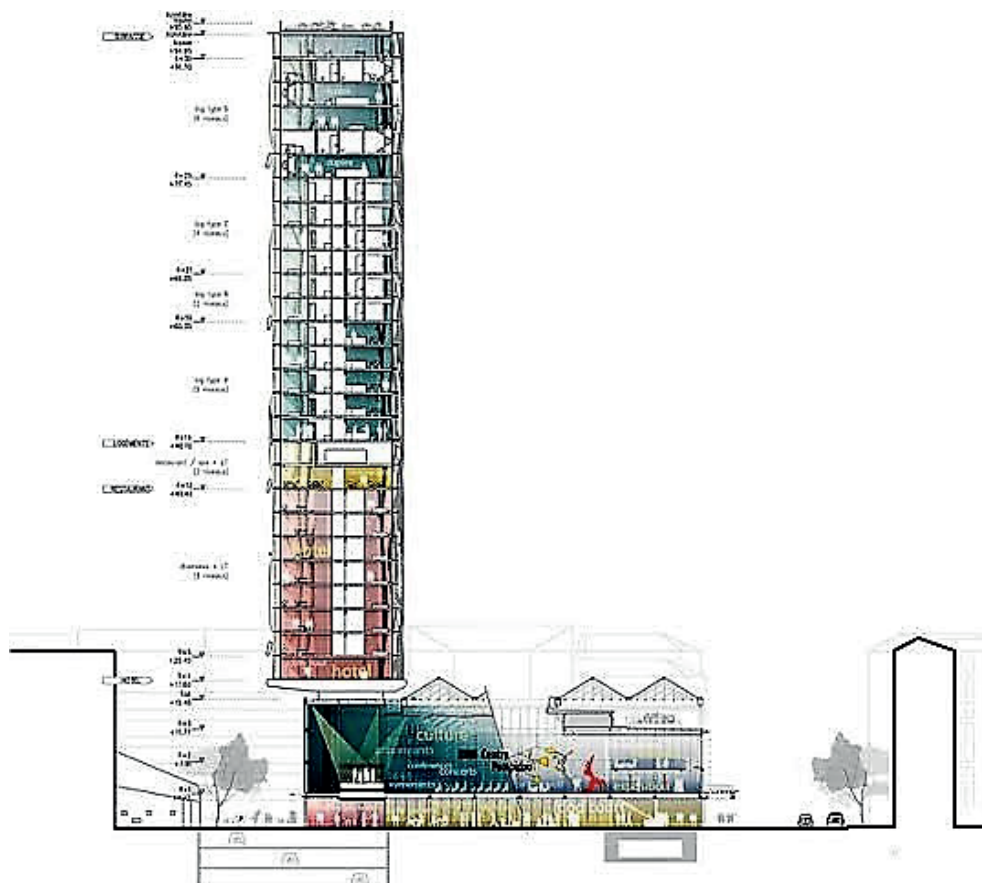
Bras de fer qui s'éternise

Même exaspération chez Alexandre Gady, président de l'association Sites et Monuments, qui s'étonne que l'on propose de surélever le bâtiment au prétexte étrange que celui-ci était à l'abandon. « Cela revient à proposer une amputation des deux jambes à une personne enrhumée. La question n'est pas de faire, mais de bien faire ! Et si on peut poser une tour de béton sur un monument classé, on ouvre une dangereuse jurisprudence. Le silence gêné, sinon coupable, du ministère de la Culture est assourdissant. C'est donc cela, le visage de la politique patrimoniale du Nouveau Monde ? Auquel cas, il a des airs de déjà-vu : cela s'appelle la promotion immobilière... » On ne sait encore de quelle manière tranchera Franck Riester. Mais dans ce bras de fer qui commence à s'éterniser, les associations de défense du patrimoine ont, en la personne du très libre Stéphane Bern ainsi qu'en celle de l'ancien ministre de la Culture Jack Lang (qui s'est dit opposé au projet), deux alliés de poids.

Maison du Peuple de Clichy : la supplique de Jack Lang à Françoise Nyssen

Par SPPEF

Publié le 3 avril 2018



Jack Lang, toujours actif pour la défense de notre patrimoine, a adressé la lettre ci-dessous à l'actuelle ministre de la Culture afin de préserver de la dénaturation la Maison du Peuple de Clichy. Cet édifice emblématique du XXe siècle, classé au titre des monuments historiques (voir ici), devrait pourtant être affranchi de ce type de menace...

JACK LANG
Le Président

Madame Françoise NYSSSEN

Ministre de la Culture

Paris, le 12 mars 2018

Madame la Ministre,

Chère Françoise

Comme vous-même, je suis très attaché à la protection des monuments historiques, et en particulier des œuvres construites au cours du XXème siècle.

Jean Prouvé fut l'un des grands ingénieurs constructeurs de notre temps. Le Président Pompidou lui avait confié la présidence du jury de la construction du futur centre culturel qui aujourd'hui porte son nom.

Une menace plane sur la Maison du peuple de Clichy qu'il a contribué à édifier. Je vous conjure de trouver une solution pour que ce témoignage unique d'un art et d'une époque soit soigneusement préservé.

Je me permets de vous joindre les lettres qui m'ont été adressées.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma considération.

Avec mon amitié -

Jack Lang

La Maison du Peuple de Clichy : un monument historique bafoué

L'actuel projet, aberrant, de surélévation de la Maison du Peuple de Clichy écrase, au mépris des règles et des normes élémentaires qui régissent les monuments historiques, un édifice patrimonial d'intérêt international, au programme d'avant-garde et à la mise en œuvre innovante. Les appétits suscités par la spéculation immobilière dans le cadre du Grand Paris sont-ils au-dessus des lois ?

Par SPPEF

Publié le 16 avril 2019

Sites & Monuments



Maquette au 1/33e, en position ouverte présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Plexiglas et résine peints. Conception : Sylvain Le Stum 2002-2004.

Un programme innovant et une mise en œuvre d'avant-garde

L'histoire de la Maison du Peuple à Clichy est intimement liée au rôle joué notamment par les partis socialistes et communistes de la « Ceinture rouge » sous le gouvernement du Front Populaire. Sa construction (1935-1939) est le résultat d'une commande lancée par le maire communiste Charles Auffray pour la couverture du marché de plein air.

L'équipe lauréate se compose des architectes Eugène Beaudoin et Marcel Lods (avec la participation d'André Sive à partir de 1937) assistés de l'ingénieur Vladimir Bodiatsky et du constructeur Jean Prouvé. Le programme qui dépasse la commande initiale, est novateur et complexe. Le bâtiment, érigé pour les habitants de Clichy, réunit sous un même toit les activités publiques du quotidien avec leurs composantes culturelles et associatives, donnant un aspect monumental et spectaculaire à cette construction transformable. Situé en cœur de ville, il symbolise la ville moderne du Front Populaire. L'emploi d'éléments mobiles permettait de modifier la distribution intérieure et de répondre aux différentes exigences du programme, autour d'un marché couvert ouvert durant la journée. Le soir, les week-ends et jours fériés, une salle de 2000 personnes pouvait accueillir fêtes et meetings politiques et devenir, par un système de cloison mobile, salle de cinéma et de spectacle pour 500 personnes. A l'arrière, des bureaux étaient à disposition des sociétés locales et des syndicats. En rez-de-chaussée, le marché pouvait se tenir « en plein air », grâce aux cloisons et au plancher mobile du premier étage et au toit escamotable de la salle des fêtes,

conçus par Bodiansky. La transformation du marché en salle des fêtes s'effectue en moins de trois quarts d'heure et le changement en salle de cinéma en moins de cinq minutes

Ce bâtiment d'avant-garde est un des chefs d'œuvre de la planification fonctionnaliste. Entièrement transformable, il réclame une organisation architecturale très minutieuse et développe de nouveaux mécanismes complexes, jamais utilisés jusque-là dans des édifices publics. Précurseur, il annonce les recherches effectuées après 1950 sur les équipements polyvalents.

L'industrialisation sur le chantier est très poussée. Cette architecture d'acier et de tôle pliée est le premier exemple de mur-rideau en panneaux préfabriqués : l'ensemble des éléments a été dessiné, conçu et fabriqué en usine par Jean Prouvé (fig.4). Les murs, non porteurs, sont simplement suspendus à la structure. Les panneaux de façades sont constitués de deux tôles légèrement cintrées, maintenues par des ressorts et intégrant un isolant.

L'ossature métallique permet de dégager sur les quatre façades et sur le comble de la terrasse de larges baies qui donnent à l'édifice une luminosité exceptionnelle par un système d'éclairage latéraux et zénithal. Les doubles pans vitrés des deux éléments du comble roulant offrent une surface d'ouverture de près de 300 m². La lumière naturelle est également réfléchiée par les feuilles de rhodoïd ondulées. Le plafond translucide de ce toit mobile peut également recevoir par réflexion la lumière artificielle des projecteurs placés sur les poteaux périphériques

La Maison du peuple représente un exemple novateur de préfabrication et d'industrialisation du bâtiment, reconnu et largement salué à l'époque par toute la presse professionnelle (fig.5) et mentionné dans toutes les histoires de l'architecture française et internationale. Considéré comme un jalon incontournable de l'histoire de l'architecture moderne, elle est un « cas idéal-typique de synchronie entre modernité et modernisation » (Jean-Louis Cohen, leçon inaugurale au Collège de France, 21 mai 2014) et source d'inspiration pour des bâtiments majeurs comme le Centre Pompidou.

La restauration de Hervé Baptiste : une longue campagne inachevée

Durant près d'un demi-siècle le bâtiment tombe dans l'oubli et la disgrâce : il est peu à peu mutilé ; les façades et les fers porteurs sont couverts de rouille, l'éclairage zénithal supprimé, le plancher escamotable recouvert d'une chape de béton, les menuiseries des fenêtres remplacées par des éléments en aluminium... et faute d'entretien, chauffage, ventilation et éclairage sont lourdement modifiés. Le classement de l'édifice le 30 décembre 1983, reconnaissance de sa qualité exceptionnelle par le ministre Jack Lang, est annonciateur d'une nouvelle politique sur le patrimoine du XXe siècle. Mais il faut attendre près d'une décennie pour voir s'ouvrir le chantier de restauration, en 1995, après les études préalables menées par le service des Monuments Historiques et l'architecte en chef des Monuments Historiques Hervé Baptiste. La restauration des immeubles en ossature d'acier et à murs rideaux est un domaine nouveau dans le champ d'intervention des Monuments historiques. La mise en œuvre des travaux de restauration qui a pris une décennie, suit un phasage classique : de l'enveloppe extérieure, pour assurer la mise hors d'eau de l'édifice, à l'espace intérieur. La logique de restauration n'a pas suivi la logique constructive spécifique du bâtiment, associant structure porteuse, enveloppes, partitions et réseaux. Les grandes façades vitrées ont été restaurées par des matériaux de substitution aux effets miroitants peu conformes aux originaux tandis que les panneaux préfabriqués de façades de bureaux et des marquises périphériques ont été restaurés ou restitués, « à l'identique ».

Cette campagne de restauration du bâtiment, après désamiantage, a permis de retrouver une enveloppe extérieure relativement conforme à son origine. A l'intérieur, une partie seulement de éléments mobiles a été restituée : comble roulant et cloison mobile, sans le plancher escamotable, un des éléments essentiels de compréhension de cette « machine ». Le chantier des éléments de second œuvre n'a pas non plus été mené à son terme, faute notamment d'accord avec le propriétaire sur la destination des étages supérieurs, encore aujourd'hui inutilisés. Les différents programmes envisagés (centre des congrès, poste annexe, salle polyvalente, médiathèque, centre d'archives, etc.) avortaient systématiquement, du fait de leur incompatibilité avec l'édifice existant. En

effet, il s'agissait de trouver un usage qui permette la mise en valeur, ou tout du moins la préservation des éléments distinctifs du bâtiment et la versatilité des usages. Le bâtiment est considéré comme un simple équipement de proximité mais rejeté par la majorité des membres de la communauté. Les valeurs de ce patrimoine ne sont pas partagées par les habitants et les ambitions municipales du Front Populaire ne s'accordent plus avec les préoccupations des clichois du XXI^e siècle. La greffe du « monument historique », implantée en 1983, est rejetée par une majorité de la population. La commune, trop endettée, a refusé d'attribuer sa quote-part pour financer la fin de la restauration. Faute des financements nécessaires à sa rénovation, le lieu était jusqu'à présent en sommeil, à l'exception du marché de Lorraine installé à son rez-de-chaussée.

En 2016, l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris » est enfin l'occasion pour la commune de se débarrasser de cet objet encombrant et incongru dans une politique municipale néo-libérale menée par un maire bâtisseur, Rémi Muzeau. « Cela fait 30 ans que la ville cherche des partenaires et des projets pour ce bâtiment à l'architecture exceptionnelle. Pour nous, « Inventons la Métropole » était une opportunité inespérée », estime le maire. Le projet bénéficiera des retombées d'un programme de standing et de proximité correspondant aux aspirations actuelles de la population métropolitaine... tout en allégeant le budget municipal : le financement de l'opération n'est-il pas assuré en grande partie par un groupe immobilier ?

L'équipe lauréate, désignée en octobre 2017, menée par le groupe immobilier Duval, regroupe l'architecte Rudy Ricciotti associé à Lba + Holzweg Architectes. Elle prévoit, à proximité de la future gare de la ligne 14, la construction d'une tour de 96 m de haut en béton, édifiée à l'arrière et au-dessus du bâtiment classé Monument Historique. Cette tour s'implantera en position d'équilibre sur une des extrémités du bâtiment et « en surplomb de l'espace public » (fig.8, fig.9 et fig.10). Conçue en matériaux à haute performance énergétique, avec une façade exosquelette en béton fibré, elle accueillera un restaurant et un hôtel 4 étoiles de 100 chambres et au-dessus, une centaine d'appartements de grand luxe avec vue panoramique.

La norme actuelle du velum de 21 m est facilement contournée dans la révision du Plan local d'urbanisme en classant le secteur comme zone UH qui a vocation à accueillir des « pôles d'architecture contemporaine », spécialement dédiés aux entrées de ville et permettant un dépassement de près de quatre fois la hauteur actuelle autorisée ! Cette révision va transformer d'un coup de baguette magique ce quartier classé auparavant en centre-ville, en « entrée de ville » pour bénéficier des dérogations des règles de hauteur ! Mieux encore, cette révision voudrait nous faire croire que la masse de cette immense tour élevée à près de 100 mètres de haut n'aurait aucune incidence environnementale : aucune ombre portée ni sur les habitations alentour ni sur la lumineuse Maison du Peuple et son éclairage zénithal !

La « modernité » de la Maison du Peuple du XX^e siècle s'insère avec discrétion dans le tissu urbain de la ville en respectant le gabarit des immeubles environnants. Cette modestie est de peu de poids face à l'arrogance des tours du XXI^e siècle, vitrines et emblèmes de la nouvelle mondialisation libérale, donnant une image plus valorisante pour la Métropole du Grand Paris et les habitants de Clichy. L'orgueilleux signal urbain constitué par la nouvelle tour permettrait – selon les déclarations des concepteurs – d'« entrer en dialogue avec celle de la Cité judiciaire des Batignolles située à la Porte de Clichy ».

Enfin, pour faire bonne figure, l'équipe s'est également associé les talents de l'architecte des Monuments Historiques Jacques Moulin, le « promoteur » de la nouvelle tour de la basilique de Saint-Denis et le nouveau « restaurateur » de la Maison du Peuple. Celle-ci affiche un programme ambitieux, porté par le groupe Duval, qui s'articule autour des « recettes à la mode » : la cuisine et la culture. Le rez-de-chaussée sera dédié au pôle « fooding et services » avec un marché alimentaire orienté vers les petits producteurs, un espace de 600 m² comportant des échoppes et des grandes tables qui seraient exploitées par un grand cuisinier, une épicerie générale haut de gamme et un restaurant, ainsi que divers services : halte-garderie, librairie, caviste et boulangerie, espaces de co-working. Au premier étage, consacré à la culture, on prévoit des espaces d'exposition, de projection et de concert mais aussi un espace de présentation des collections permanentes du Musée

national d'art moderne – Centre de création industrielle du centre Georges-Pompidou. Les éléments mobiles seraient donc remis en service pour permettre la restauration totale de la modularité du lieu. A ce stade du projet, on évite soigneusement de parler du problème des reprises obligatoires des fondations en sous-œuvre et de la création de plusieurs niveaux de parking en sous-sol qui seraient susceptibles de fragiliser le monument historique.

Le tonitruant Ricciotti, connu pour être un grand pourfendeur de normes en tous genres (voir ses pamphlets sur la Haute Qualité Environnementale par exemple) aurait-il succombé aux affres du capitalisme néo-libéral de l'immobilier ? La position de l'architecte est ambiguë : défenseur du patrimoine à ses heures (ex. : site de la Corderie à Marseille) et associé à un architecte en chef des monuments historiques, aurait-il oublié les contraintes élémentaires d'un édifice classé ? Le Ministère de la Culture qui joue depuis quelques années le rôle de la Grande Muette sur de nombreux dossiers touchant au Patrimoine du XXe siècle trouvera-t-il la force d'arrêter le prochain massacre d'un élément remarquable de ce Patrimoine, de renommée internationale, chapeauté par une prétentieuse tour-signal, elle-même alibi pour la restauration ? Le Ministère restera-t-il insensible au chantage exercé par les investisseurs privés qui viennent au secours de l'Etat et des collectivités pour restaurer les bâtiments et sites patrimoniaux en déshérence, aujourd'hui la Maison du Peuple à Clichy, demain l'Ecole de plein air de Suresnes ou l'Ecole d'architecture de Nanterre ?

Pour une véritable restauration de la Maison du Peuple de Clichy

La Maison du Peuple est un emblème mondial de l'architecture moderne par ses qualités novatrices. La mobilité de cette architecture industrielle et standardisée est une référence internationale reconnue comme un patrimoine exceptionnel par tous les experts. Cette originalité est à l'origine de son classement en 1983 au titre des monuments historiques : sa remise en mobilité doit être l'objectif premier de sa restauration.

Par SPPEF

Publié le 4 juin 2019

Sites & Monuments

Aussi, est-il irrationnel de poser comme préalable pour la restauration de la Maison du Peuple la programmation d'une reconversion pour de nouveaux usages aux équipements normalisés, les hiatus engendrés entraînant un envol des prix de restauration. C'est ce contresens qui fait que pour sa remise en état, il a été avancé des coûts extraordinaires, entre 25 et 40 millions d'euros. Quarante millions, en monnaie constante, c'est dix fois le prix du bâtiment en 1939 !

Cette évaluation, avancée par l'architecte en chef des Monuments Historiques Jacques Moulin, est d'autant plus surprenante que les deux tiers des travaux ont déjà été exécutés. Son collègue Hervé Baptiste, ACMH en charge de la dernière restauration de l'édifice (1995-2005), a réglé la question du « clos et du couvert », la thermique et permis la mise aux normes des évacuations d'un établissement recevant du public. Il a presque remis en mobilité le toit ouvrant, mais, faute de moyens, a laissé en suspens le plancher mobile, bloqué depuis 1946 sous une chape de béton. La restauration est incomplète, faute d'avoir pu remettre dans sa splendeur d'origine l'hymne à la mobilité de Marcel Lods et son ingénieur Vladimir Bodiatsky (qui a été mon professeur).

Une stratégie progressive de remise en marche des éléments mobiles de l'édifice, cloisons, plancher et toit est nécessaire pour donner son sens à un édifice modeste dans ses dimensions (2000 m² de planchers), simple dans sa mise en œuvre, mais essentiel pour transmettre l'histoire de ce prototype unique dans l'histoire de l'architecture.

Je me suis basé sur des restaurations de matériel ferroviaire car, au regard de ceux-ci, la Maison du Peuple présente des mécaniques rudimentaires : roulements droits pour les planchers et le toit, soulèvement vertical à contrepoids pour le placard à plancher, rotation à l'équilibre pour les gardes corps relevables, roulements à suspente pour les éléments de paroi coulissante. C'est simplissime, si l'on compare cela aux mobilités « savantes » mises en œuvre à la Fondation LVMH de Frank Gehry par exemple.

Cette restauration relève des techniques d'entretien/réparation utilisées dans les musées ferroviaires par les associations des amis du rail, qui dégrippent et réparent des wagons et locomotives classés monument historique avec des budgets qui n'ont rien à voir avec les estimations avancées pour la Maison du Peuple. Les grands éléments de plancher de 5 m de large par 20 m de portée sont comparables à de grands wagons de marchandises plats, mais avec des roulements droits, et sont beaucoup plus sommaires que des boggies pivotantes à amortisseurs. S'il y avait des renforts de structures à effectuer, on pourrait employer la technique utilisée pour la réparation des ponts consistant à coller des plaques de fibre de carbone sous les éléments à la traction.

Pourquoi ces devis exorbitants pour 1000 m² de plancher à l'étage, 1000 m² de toiture, un sol de rez-de-chaussée de 1000 m² ne nécessitant pas d'attention particulière. C'est, on le constate, un petit bâtiment d'un étage sur lequel les évacuations de sécurité incendie sont déjà présentes, très bien dimensionnées dès l'origine.

Les devis à 25 millions à 40 millions d'euros résultent de cumuls de réponses à des réglementations qui n'ont pas été analysées et de ratios qui semblent faits à partir des machines inopérantes du Théâtre de Chaillot... et beaucoup de préjugés contre les « tas de ferraille », ces mêmes termes avec lesquels on avait qualifié l'architecture métallique du XIXe siècle il y a quarante ans.

Que faire aujourd'hui pour restaurer cette mobilité et à quel prix ? Le toit ouvrant, doté d'une motorisation, a fonctionné à nouveau puis s'est bloqué. La paroi coulissante est grippée. Les huit éléments roulants du plancher sont recouverts d'une chape de béton d'une épaisseur de 5 à 10 cm. Enfin, le placard à plancher possède toujours ses mécaniques latérales visibles de part et d'autre de la scène. L'objectif de l'estimation est de redonner vie à ses trois mécaniques, afin de remettre en marche les trois éléments mobiles de la mythique « Maison du Peuple », sans a priori d'usage.

La première phase du diagnostic consiste à évaluer par sondages les huit éléments de plancher, de tester les roulements des supports, d'évaluer les placards à plancher, la portance des poutres sur les garde-corps basculants et la statique des portiques porteurs, soit 40 000 euros.

Une pré-estimation pour la remise en état de la machinerie comprendrait le décapage de la chape béton du plancher, la remise en jeu des huit éléments de plancher avec roulements et garde-corps relevables avec motorisation, la remise en jeu de la mécanique du placard à plancher avec sa motorisation, la remise en jeu des parois coulissantes du premier étage, la remise en jeu du toit ouvrant avec sa motorisation et la sécurisation du chantier avec présentation sécurisée au public, y compris les honoraires, soit 1 520 000 euros

Cette première mise de fonds de 1 à 2 millions d'euros permettrait ainsi de redonner au bâtiment tout son sens et probablement de trouver des investisseurs bien intentionnés.

Une seconde pré-estimation, comprise comme tranche conditionnelle, comprendrait une mise à niveau complète pour l'électricité, la performance thermique, le chauffage, la ventilation, les sols et les plafonds sur l'ensemble des 2000 m² du bâtiment, soit entre 2 et 6 millions d'euros.

C'est seulement à ce stade que viendraient les investissements spécifiques d'usages qu'il est prématuré d'évaluer aujourd'hui. En conclusion, avec une contribution modeste de 1 à 2 millions d'euros, on peut redonner dans un premier temps tout son sens à la Maison du Peuple de Clichy, avec un fonctionnement de tous ses mécanismes et, parallèlement, inventer de nouveaux usages respectueux de ce patrimoine exceptionnel du XXe siècle, notamment pour les habitants de Clichy et du Grand Paris.

Lettre ouverte : la Maison du peuple de Clichy/ un patrimoine en danger

Par DOCOMOMO
Publié le 18 avril 2018
DOCOMOMO france

Le patrimoine est fait de réalisations qui témoignent du passé et nous donnent des exemples pour l'avenir. La Maison du peuple, conçue à Clichy (Hauts-de-Seine) entre 1935 et 1938, par les architectes Marcel Lods et Eugène Beaudouin, avec le concours de l'ingénieur Vladimir Bodiansky et du «constructeur» Jean Prouvé, compte parmi ces chefs-d'œuvre que nous nous devons de transmettre aux générations futures.

La Maison du peuple de Clichy constitue une démonstration exceptionnelle d'emploi du métal en architecture, comme en témoignent de nombreuses publications scientifiques. L'innovation et l'enthousiasme de ses créateurs ont permis la réalisation d'un monument modulable, tourné vers l'avenir et ouvert à tous. À bien des égards, cet édifice annonce le grand équipement culturel qu'est le Centre Pompidou, dont le jury était présidé par Jean Prouvé. En classant ce bâtiment «Monument Historique» l'Etat a reconnu, dès 1983, sa très grande valeur patrimoniale et la nécessité de sa protection.

DOCOMOMO France, association pour la DOcumentation et la COnservation du MOuvement MOderne, accueille avec la plus grande inquiétude les récents projets parus dans la presse. La juxtaposition d'un volume sur ce monument historique constituerait une grave atteinte à l'intégrité du bâtiment. En outre, un tel projet établirait un précédent, portant préjudice à la politique française de sauvegarde du patrimoine qui s'inscrit dans une histoire séculaire, internationalement reconnue.

En tant qu'historiens de l'architecture, architectes, citoyens et avant tout, amoureux du patrimoine, nous souhaitons alerter les pouvoirs publics et les décideurs politiques du danger qui pèse aujourd'hui sur la Maison du peuple de Clichy. En signant cette lettre ouverte, nous souhaitons rappeler l'importance patrimoniale de ce jalon de l'histoire de l'architecture, dont l'intégrité doit être conservée.

Richard KLEIN, Président de Docomomo France, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille



Communiqué de presse

Alerte sur la cession de la Maison du Peuple de Clichy (92), MH classé, prévue le lundi 23 septembre 2019 et appel à un rassemblement samedi 21 septembre devant la Maison du Peuple à 11 heures à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

18 septembre 2019

Le lundi 23 septembre 2019, au lendemain des Journées Européennes du Patrimoine, l'ordre du jour du Conseil Municipal de la ville de Clichy-la-Garenne prévoit l'organisation de la cession par déclassement des biens du domaine public et cession au profit du Groupe Duval, de la Maison du Peuple de Clichy, Monument Historique classé (1983), propriété de la Ville et des Clichois depuis son inauguration en 1939.

Ce déclassement fait suite à l'appel à projets 1 lancé par la Métropole du Grand Paris au début de l'année 2017, auquel la Mairie de Clichy a décidé de présenter le Monument Historique classé qu'elle prétend ne pas avoir les moyens de finir de restaurer, sans consultation ni concertation des Clichois. Un projet de « restauration » prévoyant la construction sur le Monument Historique classé d'une tour R+31 de 99 mètres, présenté par le groupe Duval et le cabinet Rudy Ricciotti, a été déclaré lauréat à la mi-octobre 2017. Depuis cette date, le projet n'a fait l'objet d'aucune réunion publique ni concertation auprès des Clichois. Ceux-ci ignorent très largement le projet, présenté au public par voie de communication institutionnelle extrêmement limitée et sans rapport avec les évolutions récentes du projet. Une procédure de recours contentieux est en cours concernant la modification n°5 du PLU proposée et votée de manière à permettre l'élévation de la tour de 99m, aucune information n'est à ce jour encore disponible quant à l'étude d'impact demandée par le préfet de la région Ile-de-France le 30 août 2018 et nul compte n'a été tenu des recommandations et réserves du commissaire-enquêteur ni de la « vive inquiétude » exprimée par la Ministre Nyssen par lettre du 28 septembre 2018. En dépit de ce contexte, la Mairie de Clichy s'apprête à céder le Monument Historique classé au promoteur.

La Maison du Peuple, œuvre de Beaudouin Lods et Prouvé, est un monument emblématique de l'architecture du début du 20^e siècle pour son mur-rideau, sa modularité et son toit-ouvrant. Elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration par l'Architecte des Monuments Historiques Hervé Baptiste en 1995, 2003 et 2005.

Maison du peuple : le PCF de Clichy opposé aux appartements de luxe

Le projet de réhabilitation de la Maison du Peuple, à Clichy suscite l'opposition des communistes.

Publié le 5 novembre 2017
Leparisien.fr

L'opposition communiste de Clichy n'est pas franchement emballée par le projet de l'architecte Rudy Ricciotti, désigné le 18 octobre dernier pour son projet de réhabilitation de la Maison du peuple, dans le cadre du concours « Inventons la métropole ».

Si le PCF local se « réjouit que ce bâtiment qui a marqué l'histoire du Clichy populaire et ouvrier puisse aujourd'hui retrouver une seconde jeunesse » avec notamment l'ouverture d'une antenne du Centre Pompidou, il ne se satisfait pas de la partie « neuve » du projet du promoteur Duval.

« La municipalité transforme la Maison du peuple en une maison des riches »

« Une immense tour qui accueillerait un hôtel et des appartements de luxe, bien loin des besoins réels en logements de la population », estime le PCF. Selon les communistes, « la municipalité, à travers ce projet, transforme la Maison du peuple en une maison des riches ».

« Cela fait 30 ans que la ville cherche des partenaires et des projets pour ce bâtiment à l'architecture exceptionnelle. Pour nous, Inventons la Métropole était une opportunité inespérée », rappelait le maire (LR) Rémi Muzeau au moment de l'annonce du lauréat.

Bientôt des ateliers et des expos du Centre Pompidou à Clichy

Le Centre Pompidou a signé un partenariat de mécénat avec le Groupe Duval, qui va rénover la Maison du Peuple.

Par Adeline Daboval @adaboval

Publié le 2 août 2018

Leparisien.fr



Paris, Centre Pompidou, juillet 2018. Un accord de partenariat sur trois ans vient d'être signé entre le célèbre musée d'art moderne parisien (Serge Lavisne, président, et Julie Narbey, DG, à droite) et le groupe Duval (François Michot à gauche, et Pauline Duval DG au centre). DR

A l'automne, le Centre Pompidou proposera à Clichy des ateliers, des échanges et des expositions. Un accord de partenariat sur trois ans vient d'être signé entre le célèbre musée d'art moderne parisien et le groupe de BTP Duval, récemment choisi pour rénover la Maison du Peuple. « Il s'agit d'un accord de mécénat triennal, explique le Centre Pompidou. Mais les actions sont en cours d'élaboration. »

« Nous sommes très contents, témoigne le maire (LR) Rémi Muzeau. Il s'agira d'échanges entre le centre Pompidou et les habitants de Clichy, d'expositions et surtout d'ateliers qui concernent les enfants, les ados et les adultes. Cela s'inscrit dans la continuité du projet métropolitain de la Maison du Peuple, au sein de laquelle le Centre Pompidou sera présent. Ceci va nous permettre de démarrer notre collaboration avant que les travaux ne soient faits, dans trois ans. C'est une très bonne nouvelle car la demande est forte des deux côtés.»

Rendez-vous à l'automne

Pour l'instant, lieu, date, nature et prix des différentes activités ne sont pas communiqués par le Centre Pompidou. Mais le groupe Duval souligne dans un communiqué que « la première étape de ce partenariat aura lieu à l'automne 2018 avec l'opération « Un jour, une œuvre » qui fera escale à Clichy-la-Garenne. »

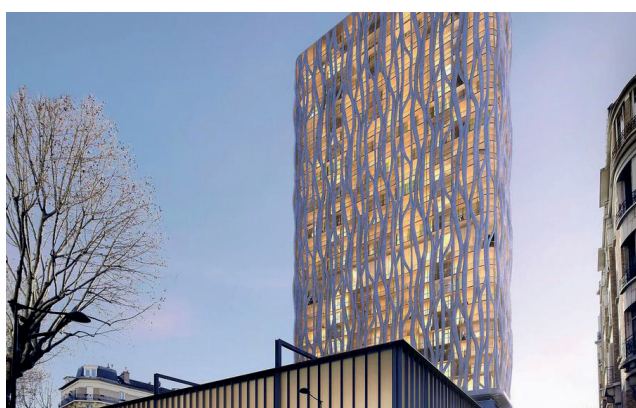
« Un jour, une œuvre » est un programme de sensibilisation à l'art et à la création hors les murs, conçu par le Centre Pompidou pour aller au-devant de publics peu familiers avec la création. Cette opération consiste à présenter au public pendant une journée, gratuitement et en dehors du contexte d'un musée, une œuvre majeure des collections du Centre ayant marqué l'histoire de l'art des XXe et XXIe siècles. Le centre commercial Quartz de Villeneuve-la-Garenne a d'ailleurs accueilli récemment l'une de ces opérations.

« Je suis très heureuse de ce partenariat qui permettra la mise en place d'une programmation spécifiquement dédiée aux enfants et aux adolescents de Clichy et participera à l'éveil de l'éducation artistique », a précisé Pauline Duval, la directrice générale du Groupe Duval le jour de la signature.

Maison du Peuple à Clichy : la ministre de la Culture fait part de ses inquiétudes

Face à la mobilisation contre la tour de 99 mètres prévue à l'arrière du bâtiment classé, Françoise Nyssen a décidé de confier l'analyse du projet à l'inspection des patrimoines.

Par Anne-Sophie Damecour @asdamecour
Publié le 5 octobre 2018
Leparisien.fr



La ministre de la Culture Françoise Nyssen vient de l'annoncer par courrier au maire de Clichy : elle a confié à l'inspection des patrimoines « une mission d'analyse du projet » de la Maison du peuple.

Ce projet du groupe Duval, imaginé par l'architecte Rudy Ricciotti, et lauréat du concours Inventons la Métropole, prévoit la réhabilitation complète du bâtiment classé. Mais aussi la construction d'une tour de 99 mètres, avec appartements de standing et hôtel quatre étoiles. « Si je ne peux que me réjouir de voir s'achever la restauration de cet édifice emblématique, je tenais à vous faire part de ma vive préoccupation quant au projet de nouvelle construction », écrit la ministre. Qui explique avoir été alertée par des associations nationales et internationales de protection du patrimoine et souligne « la vive émotion chez les ayants droit des auteurs de la Maison du Peuple ».

«Projet scélérat »

Une lettre qui répond également aux inquiétudes des riverains, alors que le préfet de région a demandé fin août une étude d'impact sur le projet. « Si cette saisine était confirmée, nous apporterons bien évidemment toutes les garanties nécessaires sur ce projet enthousiasmant, ayant travaillé en amont étroitement avec toutes les parties prenantes concernées », répond le groupe Duval, rappelant que l'équipe compte un architecte en chef des monuments historiques.

Pour les défenseurs du bâtiment, la prise de position de la ministre est plus que tardive. « On peut s'étonner qu'il ait fallu près de deux ans, et l'avancée des travaux préparatoires, pour que le ministère de la Culture, qui n'a pas osé étouffer dans l'œuf ce projet scélérat, donne son avis et rappelle les règles les plus élémentaires du droit du patrimoine », estime ainsi Bernard Toulhier, administrateur de Sites & Monuments, une association « pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France ».

Clichy : le préfet de région s'intéresse au projet de la Maison du Peuple

Une réunion était organisée lundi en présence du maire de Clichy, du président de la Métropole du Grand Paris et du promoteur lauréat du concours Inventons la Métropole.

Par Anne-Sophie Damecour @asdamecour
Publié le 19 février 2019
Leparisien.fr

Présenté comme le projet emblématique de la première édition du concours Inventons la Métropole, la Maison du Peuple à Clichy intéresse le préfet de région, Michel Cadot qui organisait ce lundi après-midi une réunion avec les différents acteurs du projet. Qui prévoit la rénovation du bâtiment construit en 1937 et la construction d'une tour de 96 m attenante. Ce bâtiment, imaginé par Rudy Ricciotti pour le Groupe Duval, suscite les levées de boucliers des riverains mais aussi des défenseurs du patrimoine architectural.

« Il s'agissait d'une réunion préparatoire puisque c'est le préfet de région qui délivrera l'autorisation de faire les travaux », explique Rémi Muzeau, le maire (LR) de Clichy qui défend le projet comme aujourd'hui le « seul architecturalement et économiquement viable ».

« Les discussions sont ouvertes pour d'éventuels aménagements »

Et qui le défendra également auprès du ministre de la Culture. « Ni la ville, ni le département, ni la région ne sont capables de financer les 40 M€ de la rénovation du bâtiment à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années », insiste le maire de Clichy.

Face aux inquiétudes des riverains, le préfet de région avait déjà demandé en septembre dernier que soit réalisée une étude d'impact sur le chantier programmé pour durer 32 mois. Une étude qui était déjà prévue selon le promoteur. Mais qui n'a pas encore livré ses conclusions. « Nous allons travailler avec la Direction Régionale des affaires culturelles et lancer une concertation, ajoute Rémi Muzeau. Les discussions sont ouvertes pour d'éventuels aménagements. »

Maison du Peuple à Clichy : le promoteur défend sa tour

Dix-huit mois après avoir remporté le concours d'architectes Inventons la Métropole, le groupe Duval s'exprime pour la première fois face aux détracteurs de l'ambitieux projet de rénovation de ce bâtiment classé des Hauts-de-Seine.

Par Anne-Sophie Damecour @asdamecour
Publié le 8 avril 2019
Leparisien.fr

La construction d'une tour de 99 m cristallise les oppositions au projet de rénovation de la Maison du Peuple de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) imaginé par le groupe Duval et l'architecte Rudy Ricciotti.

Un projet phare. Mais qui suscite de nombreuses inquiétudes. En octobre 2017, le groupe Duval et l'architecte Rudy Ricciotti étaient désignés lauréats de la première édition du concours Inventons la Métropole pour redonner vie à la Maison du Peuple de Clichy. Un projet présenté depuis dans tous les grands rendez-vous de l'immobilier comme la vitrine de ce concours d'urbanisme porté par la Métropole du Grand Paris.

Vingt millions pour la rénovation. Le projet lauréat prévoit la réhabilitation complète du bâtiment « expérimental » construit en 1939 par les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods avec les ateliers Jean Prouvé. Un lieu classé monument historique en 1983. Et inaccessible depuis presque aussi longtemps, à l'exception du rez-de-chaussée, occupé deux fois par semaine par un marché alimentaire.

Le groupe Duval promet de rendre la Maison du Peuple « comme au premier jour, en préservant tous les éléments d'origine », à savoir le plancher amovible, les cloisons mobiles et le toit ouvrant. Avec en prime un partenariat de mécénat avec le Centre Pompidou, qui occupera le premier étage avec des espaces d'exposition. Au rez-de-chaussée, le projet accueillera une halle gourmande avec un marché de producteurs.

Pour équilibrer économiquement la rénovation -estimée à 20 millions d'euros sans la dépollution et le désamiantage- Duval prévoit de construire une tour de 99 m à l'arrière du bâtiment. Un édifice en béton fibré ultra-performant, signature de Rudy Ricciotti.

« Le dossier du concours demandait un bâtiment signal en résonance avec le nouveau palais de justice (NDLR : le bâtiment culmine à 160 m, porte de Clichy) », souligne François Michot, directeur régional Ile-de-France du groupe. Mais c'est justement cette tour qui cristallise toutes les critiques (lire plus bas).

Le projet d'hôtel abandonné. Longtemps silencieux, le groupe Duval et ses partenaires souhaitent désormais défendre leur projet architectural et culturel, dont ils espèrent pouvoir déposer le permis de construire cet automne.

L'occasion d'annoncer que le bâtiment de 99 m ne sera plus dédié qu'à du logement. Le promoteur, sur demande de la ville, a décidé de renoncer au volet « hôtel de luxe », qui faisait notamment hurler le PCF local, pour ne proposer que des appartements « familiaux » en accession, « au prix du marché clichois de l'immobilier », précise le groupe Duval.

Patrimoine public en danger. Le projet implique la vente par la ville du foncier et du bâtiment au promoteur.



Qu'est-ce-que la Maison du Peuple ?

La Maison du Peuple possède un spectaculaire toit ouvrant, ouvert ici pour la dernière fois en 2007. LP/Gaëtane Bossaert

Construit dans les années 1930, et classé à l'inventaire des monuments historiques depuis 1983, le bâtiment proposait à la fois des bureaux et une grande salle polyvalente au premier étage, dont la jauge pouvait évoluer pour accueillir grandes réunions politiques, spectacles, bals, galas de boxe, théâtre, cinéma...

Le toit et le plancher, rétractables, permettaient au marché qui se tenait au rez-de-chaussée de se tenir en plein air, la transformation du marché en salle des fêtes pouvant se faire en moins de trois quarts d'heure. Un système modulable révolutionnaire à l'époque

Le lieu est à l'abandon depuis plusieurs décennies, compte tenu de l'ampleur des travaux à y mener. Les derniers datent des années 1990, avec la rénovation des façades. Et c'est en 2007 que le spectaculaire toit ouvrant a été actionné pour la dernière fois, à l'occasion d'un colloque international d'architecture.

« Que le bâtiment soit public ou privé ne change absolument rien aux règles qui s'imposent à lui : la Maison du Peuple restera classée, insiste Jacques Moulin, l'architecte en chef des monuments historiques en charge de la rénovation. Pour la première fois depuis trente ans, il existe un projet permettant de redonner vie au bâtiment », ajoute-t-il, estimant que « la propriété publique est de plus en plus synonyme de ruine puisque l'Etat n'a plus un centime ».

Sur la forme, il estime que l'exosquelette imaginé par Rudy Ricciotti ne « dénature en rien le bâtiment ». « Marcel Lods s'opposait au classement de la Maison du Peuple, ajoute Jacques Moulin. Il était le premier à dire que ce bâtiment était une expérience de nouvelles techniques de construction et qu'il avait vocation à être transformé. »

La concertation se fait attendre. Le promoteur assure être prêt à rencontrer l'association de riverains qui s'est montée contre le projet et attend impatiemment le début de la concertation, étape indispensable pour apaiser les esprits. Mais qui n'a toujours pas débuté, 18 mois après que les visuels ont été dévoilés.

« Il ne s'agit pas d'une tour de La Défense plantée à l'arrière de la Maison du Peuple », insiste François Michot, précisant que l'impact de la tour « ne touche que 6 % de l'emprise de la Maison du Peuple ». « Avant de présenter un projet aux habitants et de pouvoir répondre à toutes leurs questions, il y avait un certain nombre d'études à réaliser », ajoute le directeur régional.



La tour imaginée par Rudy Ricciotti est en béton fibré ultra-performant.
Duval/Rudy Ricciotti

Qui aura bientôt toutes les cartes en main pour aller affronter les opposants au gratte-ciel, déjà affublé du surnom de « tour scoubidou ».

PÉTITION, RECOURS : LES OPPOSANTS N'EN VEULENT PAS

Ils veulent sauver la Maison du Peuple mais sont réfractaires au projet actuel, avec la tour Ricciotti.

Il y a d'un côté les habitants, qui ont créé le collectif Association quartier Maison du Peuple. Ceux-ci craignent les nuisances pendant les travaux, mais surtout l'impact du bâtiment de 99 m, notamment en matière d'ensoleillement. Le préfet de région a d'ailleurs demandé en septembre dernier au promoteur de faire réaliser une étude d'impact - dont les résultats ne sont pas encore connus.

Par ailleurs, deux recours sont en cours d'instruction au tribunal administratif de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) contre la modification du PLU (Plan local d'urbanisme) votée le 3 juillet 2018 par l'établissement public Boucle nord de Seine, qui a la compétence de l'aménagement. C'est cette modification du PLU qui autorise la construction d'une tour de 99 m.

En parallèle, une pétition en ligne « Non à une tour sur le monument classé » a été lancée sur change.org, qui comptait ce lundi quelque 900 signatures.

Le ministre de la Culture suit le dossier

Les opposants se mobilisent au-delà des frontières de Clichy pour contester le projet architectural. « La juxtaposition d'un volume sur ce monument historique constituerait une grave atteinte à l'intégrité du bâtiment », estime ainsi Richard Klein, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (Nord) et président de Docomomo France, association pour la Documentation et la conservation des édifices et sites du Mouvement Moderne.

Dans leur combat, les opposants au projet actuel ont obtenu le soutien de Jack Lang, ancien ministre de la Culture, et de Stéphane Bern, fervent défenseur du patrimoine. Du côté de l'Etat et de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le projet suscite des « réserves ». Mais personne ne s'y oppose de façon frontale. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu mi-mars entre le maire de Clichy, Rémi Muzeau (LR) et le ministre de la Culture, Franck Riester... Qui ne s'est pas encore prononcé sur le sujet.

Maison du Peuple de Clichy : le ministre de la Culture met son veto

A la veille des Journées du patrimoine, le ministre de la Culture Franck Riester annonce que le projet du groupe Duval ne pourra pas être validé par l'Etat. Le promoteur doit revoir sa copie.

Par Anne-Sophie Damecour avec Christophe Levent @asdamecour
Publié le 20 septembre 2019
Leparisien.fr

Le projet du groupe Duval pour la rénovation de la Maison du Peuple, à Clichy, prévoyait notamment la construction d'une tour de 99 m.

Un coup de théâtre dont la date ne doit rien au hasard. Pressé depuis des mois de s'exprimer sur le projet de rénovation de la Maison du Peuple de Clichy, lauréat de la première édition du concours Inventons la Métropole en octobre 2017, le ministre de la Culture Franck Riester, a expliqué ce vendredi au Parisien — veille des Journées du Patrimoine — que, « dans l'état actuel du projet, l'Etat, via le préfet de Région et la Drac, ne donnera pas son autorisation pour ces travaux ».

Un coup dur alors que le déclassement du bâtiment du domaine public et la promesse de vente au Groupe Duval devaient justement être soumis au vote ce lundi matin au conseil municipal de Clichy. Mais l'ordre du jour vient brusquement de changer...

« Le ministère de la Culture nous a demandé ce vendredi matin de reporter les délibérations, explique Rémi Muzeau, maire (DVD) de Clichy. Il s'agissait d'attendre que Franck Riester vienne à Clichy pour visiter la Maison de Peuple, comme nous l'y avons invité à plusieurs reprises... »

« Pour obtenir une autorisation, il faudra que le projet soit modifié »

Sauf que le ministre n'a manifestement pas eu besoin de se déplacer pour trancher. « Il y a des règles en matière de patrimoine et la tour, telle qu'elle est prévue, en plein milieu, dénature le bâtiment, appuie Franck Riester. Pour obtenir une autorisation, il faudra que le projet soit modifié. »

« La position du ministre va désormais permettre de faire avancer le dossier », veut croire Rémi Muzeau, qui ajoute : « si l'Etat veut financer la rénovation, j'en serai ravi ! »

Le sort de ce bâtiment, conçu dans les années 1930 par les architectes Eugène Beaudouin, Marcel Lods, l'ingénieur Vladimir Bodiansky et les ateliers de Jean Prouvé, agite la commune depuis des mois. En cause : la construction d'une tour de 99 m signée Rudy Ricciotti à l'arrière du bâtiment classé Monument Historique en 1983, projet porté par le groupe Duval. Contacté, le promoteur « ne souhaite pas faire de commentaire » sur la position du ministre.

Les opposants ne désarment pas depuis des mois

Dans ce dossier éminemment politique, les détracteurs du projet multiplient les initiatives : pétition, manifestations, tribunes sur des sites Internet dédiés à l'architecture et au patrimoine, soutien de personnalités comme Jack Lang et Stéphane Bern. Ils semblent aujourd'hui avoir été entendus.

D'un point de vue administratif, les services de l'Etat avaient pourtant récemment donné leur feu vert au déclassement et au projet de vente, comme le stipule un courrier daté du 7 juin dernier. Et l'avis des Domaines - à savoir le prix fixé par la direction générale des finances publiques - était connu depuis le printemps dernier, soit 2,1 millions d'euros.

« L'Etat ne s'oppose pas à la vente de cet immeuble au groupe Duval et ne le préemptera pas », écrivait le préfet de région Michel Cadot avant l'été. Avant de préciser : « cependant, toute intervention sur un monument historique classé doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux ». Et de conclure que « le programme envisagé, avec objectifs de préservation et de conservation du monument historique classé reste à valider ». Ce qui n'est donc pas le cas.

« JAMAIS JE N'AI ÉTÉ ATTAQUÉ AINSI »



Rudy Ricciotti, architecte du projet de rénovation de la Maison du Peuple.
Rene Habermacher

« Dans cette querelle entre les anciens et les modernes, les premiers auront gagné », réagit Rudy Ricciotti à la décision du ministre. Amer, l'architecte revient sur les mois de contestation de son projet. « Je suis blessé par des critiques émanant d'une trentaine d'universitaires retraités et d'activistes vivant hors de la réalité et politisant le débat. Cela fait quarante ans que je fais ce métier, et jamais je n'ai été attaqué ainsi. Nous sommes face à une manipulation alors que la grande majorité des architectes en exercice sont pour ce projet et ont fait part de leur soutien. »

« Ce débat oublie que ce projet restaure la Maison du Peuple et de lui redonne toutes ses fonctionnalités d'origine et un usage culturel et social, appuie-t-il encore. Attaquer la co-visibilité de la tour et de la Maison du Peuple est une position totalement réactionnaire ! Cette tour est une première mondiale. Il s'agit d'un édifice en béton post-contraint tressé, ce qui n'a jamais été fait ! Cette tour n'a rien de bling-bling. Elle met en valeur le savoir-faire de l'ingénierie française et contribue à faire le patrimoine de demain ».

Maison du peuple à Clichy : le promoteur «surpris» de voir son projet retoqué par l'Etat

Le promoteur lauréat du concours Inventons la Métropole pour la Maison du peuple répond à Franck Riester, qui s'est prononcé contre la construction d'une tour de 99 m au-dessus du bâtiment classé.

Par Anne-Sophie Damecour @asdamecour
Publié le 24 septembre 2019
Leparisien.fr

Une phrase qui a fait l'effet d'une douche froide. Vendredi, à la veille des Journées du patrimoine, le ministre de la Culture Franck Riester déclarait spontanément au Parisien que l'Etat ne donnerait pas son autorisation pour les travaux de la Maison de Peuple, à Clichy « dans l'état actuel du projet ».

Un projet de rénovation complète du bâtiment classé monument historique mais qui s'accompagne de la construction d'une tour de 99 m. « La tour, telle qu'elle est prévue, en plein milieu, dénature le bâtiment, appuie le ministre, précisant que « pour obtenir une autorisation, il faudra que le projet soit modifié. »

Le Groupe Duval exprime aujourd'hui « sa surprise » suite aux déclarations du ministre. « Notre offre a été retenue, face à celles des concurrents, au motif qu'elle s'inscrit pleinement dans l'objectif de conservation du patrimoine et du renouveau de cet ouvrage emblématique et d'exception », insiste le promoteur, précisant que son objectif est « de valoriser et sauvegarder ce patrimoine en péril, dans le strict respect des règles de la protection du patrimoine ».

Franck Riester attendu sur place

Le groupe Duval note également qu'à ce jour aucune demande d'autorisation de travaux n'a été déposée auprès des services compétents en la matière. Et pour cause : le bâtiment est toujours propriété de la ville de Clichy.

Mais c'est peut-être son déclassement programmé du domaine public et la promesse de vente -qui devaient passer ce lundi matin en conseil municipal- qui a poussé le ministre à s'exprimer alors que plusieurs associations multiplient depuis un an les actions contre le projet. Avec des soutiens de poids, comme celui de Stéphane Bern, le monsieur patrimoine du gouvernement.

Le promoteur annonce aujourd'hui « avoir sollicité un rendez-vous auprès du ministre de la Culture afin de pouvoir échanger sur la réalité du projet ». Tout comme le maire (DVD) de Clichy qui a reporté ses délibérations en attendant la venue de Franck Riester « pour qu'il vienne constater sur place l'état du bâtiment ».

«Inventons la Métropole» : les maquettes à l'honneur au Pavillon de l'Arsenal

«Inventons la Métropole» : groupement Duval, Maison du Peuple de Clichy-la-Garenne

Par Sébastien Chabas

Publié le 30 novembre 2017

Batiactu.com rubrique Architecture - Conception Réalisations et Projets



A proximité de la future gare de la ligne 14, ce projet gagné par le Groupement Duval , qui s'étend sur 14.861 m², prévoit la restauration de la Maison du Peuple de Clichy-la-Garenne.

L'architecte Rudy Ricciotti et LBA (architecte, ingénieur et structure) a imaginé une tour de 96 mètres en béton fibré pour accueillir un programme de 101 logements et un hôtel de 100 chambres. «Son exosquelette portant l'ensemble du bâtiment sera coulé sur place dans un gigantesque sarcophage», indiquent les concepteurs.

La tour dialoguera telle une sentinelle avec la Cité judiciaire des Batignolles.

Fiche technique

Mandataire : Duval Développement Île-de-France.

Concepteurs : Rudy Ricciotti (architecte) ; LBA (architecte ingénieur structure) ; Holzweg (architecte).

Investisseurs / promoteurs : Duval Développement Île-de-France (promoteur, investisseur, gestionnaire).

Monuments historiques : protéger puis laisser pourrir

Chaque semaine, une histoire de villes, de villages et d'enjeux urbains.
Aujourd'hui, un projet architectural peut-il modifier la Maison du peuple de Clichy-la-Garenne, théoriquement intouchable ?

Par Sibylle Vincendon
Publié le 7 mars 2019
Libération chronique Vous êtes ici



A Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) en 2015.
Photo Miguel Medina. AFP

La protection des bâtiments au titre des monuments historiques est un bien faible bouclier. Certes, elle empêche qu'on les fiche par terre, c'est déjà ça. Mais si le propriétaire, irrité par cette mesure, décide de ne plus investir un sou d'entretien dans l'édifice et le laisse pourrir sur pied, que peut-on y faire ? Rien.

Et si ce dernier débarque un jour avec un projet qui modifie sérieusement le bâtiment mais, par là même, le rénove, que doit-on faire ? C'est précisément ce que se demande en ce moment le ministère de la Culture face au bâtiment que l'architecte Rudy Ricciotti compte bâtir sur la Maison du peuple de Clichy-la-Garenne. Si Franck Riester, le ministre, laisse ce projet avancer, la Maison du peuple cessera de tomber en ruines. Mais alors la protection au titre des monuments historiques aura-t-elle encore un sens ?

Repère dans l'histoire de l'architecture

Quand on dit «sur la Maison du peuple», c'est vraiment juste au dessus. Elaboré pour répondre à la consultation «Inventons la métropole du Grand Paris», le projet de Ricciotti prévoit d'appuyer en partie une tour de 27 étages d'appartements et d'hôtel sur l'édifice. Pour réaliser son projet, le promoteur Duval avec lequel Ricciotti fait équipe propose 20 millions d'euros à la ville. Le maire, Rémi Muzeau, cité par l'hebdo spécialisé en

construction le Moniteur, en juillet dernier, s'en réjouissait : «La Maison est à l'abandon depuis trop longtemps, ce projet redonnera une bonne image à Clichy et la ville n'aura rien à payer !»

«A l'abandon depuis trop longtemps» ? Abandonnée par qui ? Dès 1963, Jean Prouvé avait tenté de faire protéger son œuvre, déjà négligée. En 1981, face à des travaux prévus par le maire de l'époque Gaston Roche, Jack Lang fait inscrire la Maison du peuple à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. C'est Jacques Delors, éphémère édile de la ville pendant deux ans, qui obtiendra en 1983 le classement monument historique, statut le plus protecteur. Mais son successeur Gilles Catoire, maire socialiste de la ville pendant trente ans, laissera tous les mécanismes rouiller sur place.

Bâtie en 1935, en plein Font populaire, la Maison du peuple est un manifeste d'architecture métallique, signé par Eugène Beaudoin, Marcel Lods et Jean Prouvé. Le fait qu'elle soit un repère dans l'histoire de l'architecture, et qu'on l'ait protégée à ce titre, n'a pas empêché son abandon. C'est toute la limite de l'exercice du classement.

DROIT DE RÉPONSE DE GILLES CATOIRE (15/04/2019)

« Je regrette que la journaliste ne m'ait pas contacté pour écrire son article, ou consulté mon blog <http://www.gillescatoire-propos.com>, dans lequel j'explique en détail comment j'ai agi pour sauvegarder la Maison du peuple.

Classé Monument historique à ma demande, la Maison du peuple était sous maîtrise d'ouvrage d'Etat. C'est le ministre de la culture Jacques Toubon qui, passant outre l'avis de la droite locale qui réclamait sa démolition, a donné en 1995 des ordres de service pour la rénovation du toit et des façades pour 3 millions d'euros, financés à parité par l'Etat et la Ville de Clichy.

En 2011, nous avons lancé un concours international d'architectes pour la rénovation de la Maison du peuple, dans le cadre duquel quatre projets avaient été retenus et présentés aux clichois pour un choix définitif.

En juillet 2012, nous avons eu connaissance du diagnostic d'amiante de tous les bâtiments communaux, lequel a fait ressortir que la Maison du peuple l'amiante était très utilisée par le constructeur. La Direction du patrimoine du Ministère de la culture a donc demandé la suspension du concours et le préfet des Hauts de Seine m'avait alerté sur le fait que ma responsabilité pénale serait engagée si le désamiantage n'était pas fait.

Un premier désamiantage réalisé en 2013 a permis de sauver le marché de Lorraine.

Quand j'ai quitté la Mairie en 2015, nous étions dans l'attente d'un nouveau diagnostic pour vérifier la disparition de l'amiante très utilisée par le constructeur Jean Prouvé dans ses techniques nouvelles. »



Communiqué de presse
Clichy, le 18 octobre 2017

AVEC RUDY RICCIOTTI, LA MAISON DU PEUPLE REPREND VIE

Le 18 octobre dernier, l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » désignait ses lauréats. Avec le choix de l'emblématique architecte Rudy Ricciotti, la Maison du Peuple est sur le point de connaître enfin une renaissance.

Laissée à l'abandon pendant des décennies, la Maison du Peuple pourra désormais regarder vers l'avenir avec confiance. Au terme d'une année d'évaluation des différents dossiers de candidature, le projet « Ensemble, la Maison du Peuple », de l'architecte de renom Rudy Ricciotti, a été désigné comme lauréat pour le site clichois. Ce projet, soutenu par le groupement Duval, prévoit une tour de 96 mètres, abritant l'hôtel Hyatt et des logements. Côté gastronomie, 1 400 m² seront dédiés au *fooding* avec un marché, des ateliers cuisine du lycée hôtelier René-Auffray, et des restaurants, dont la fameuse enseigne clichoise Polette.

UN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE POMPIDOU

Le dossier prévoit également un parking de 95 places et un « toit vivant » de 600 m², avec ruches et potager. Avec ses matériaux à haute performance énergétique, le nouvel édifice proposera un cadre apaisé, confortable et respectueux de l'environnement.

Le site accueillera enfin un espace événementiel géré par le Centre Pompidou, qui y programmera des expositions et des ateliers culture. À 80 ans d'intervalle, deux générations d'architectes novateurs se passent ainsi le relais pour offrir à la Maison du Peuple la place qu'elle mérite, à l'avant-garde.



« INVENTONS LA MÉTROPOLE » : LA PLUS GRANDE CONSULTATION URBAINE D'EUROPE

Cet appel à projets vise à transformer le visage de la Métropole. En chiffres, il représente :

- 51 sites
- 420 candidatures
- 7,2 milliards d'euros d'investissements privés
- 65 500 personnes employées sur une durée projetée de sept ans
- 3 hectares d'espaces verts supplémentaires
- 14 290 nouveaux logements pour environ 27 400 habitants

CLICHY RAYONNERA À L'INTERNATIONAL

La réputation de l'architecte Rudy Ricciotti n'est plus à faire. Lauréat du grand prix national de l'architecture en 2006, il a dessiné les lignes du Musée des civilisations de Marseille (MuCEM), du Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence et de l'es-

pace Aimé Césaire à Gennevilliers. Son style puissant et audacieux est également reconnu à l'étranger, puisque Rudy Ricciotti est l'auteur de réalisations célèbres telles que le Palais des festivals à Venise ou la passerelle pour la Paix à Séoul.



Le MuCEM de Marseille

Entretien avec le Maire, Rémi Muzeau

Depuis 2015, Clichy vit une mutation importante et assumée. Dans des domaines comme le commerce ou l'habitat, la Municipalité a fait le choix de stratégies raisonnées pour une évolution équilibrée. Il s'agit de répondre aux besoins des habitants et de proposer un développement attractif, tout en conservant l'« esprit village ».

Quartier par quartier, Clichy change et cela se voit !



Monsieur le Maire, on évoque régulièrement les transformations en cours à Clichy. De quoi parle-t-on ?

Elles sont chacune des facettes de ma vision pour l'avenir de Clichy. Même dans des domaines comme le commerce ou l'habitat, où les initiatives privées sont essentielles, la Ville a un rôle à jouer : celui de stratège. Et cela se passe à l'échelle de l'Urbanisme, dont j'assume la délégation. Les modifications du Plan Local d'Urbanisme, dès le début de mon mandat, ont permis ainsi de prendre de la hauteur et de mettre en œuvre des choix forts.

Quels sont alors les objectifs visés ?

En premier, il fallait que chaque secteur devienne attractif et vivant. Le choix de programmes immobiliers ambitieux était nécessaire : nous avons besoin de logements plus grands, d'un cadre de vie plus agréable, et d'un équilibre harmonieux entre habitat, services publics, bureaux et commerces. Nous devons accompagner l'évolution de l'identité de notre ville, sans oublier son histoire riche et son « esprit village ». Et ça, j'en suis le garant.

« LES CHANGEMENTS SONT À L'ŒUVRE, LES VILLES SONT EN COMPÉTITION, IL EST HORS DE QUESTION POUR MOI QUE CLICHY NE FASSE PAS PARTIE DES PREMIERS. »

Quels sont pour vous les chantiers emblématiques de votre stratégie ?

La Ville prendra sa part, avec de nouveaux équipements publics de qualité. Je pense à la médiathèque sur les quais de Seine, qui inclura un cinéma, le nouvel équipement socio-culturel rue Klock, ou encore le grand complexe culturel et sportif de 2 500 places, dans le quartier du Bac, qui accueillera de beaux événements. Pour les seniors, nous aurons le salon de thé « La Verrière », à la Maison des Associations qui ouvrira au printemps. Il y aura de nouveaux terrains de sport et un gymnase, rue Barbier. Notre ...

Une maquette géante pour mieux suivre les projets

Vous voulez tout savoir des projets urbains de Clichy : rendez-vous au Pavillon Vendôme. À partir du 9 mars, une maquette géante présente les projets de la Ville sur une surface de 20m². Il suffira d'appuyer sur un bouton pour que les projets récents et à venir s'illuminent.



••• piscine deviendra un vrai centre aquatique avec une piscine olympique. L'ouverture du nouveau Centre de santé Chagall Goüin s'inscrit aussi dans cette dynamique.

Et au niveau du secteur privé ?

Rue Castérès par exemple, il y a Filao, réalisé en « bois massif lamellé croisé », que Jean Prouvé expérimentait déjà il y a un demi-siècle. Ce sera un Bâtiment Bas Carbone avec 31 appartements et un commerce. En novembre, nous posons la première pierre de Garden Station : 43 logements neufs connectés au commerce local. Dans le quartier Sanzillon, nous avons les projets Factory et Loft. C'est dans Factory que s'installe l'institut de sondage BVA, jusqu'à présent à Boulogne-Billancourt. C'est un signe de notre attractivité, je

« NOUS AVONS BESOIN DE LOGEMENTS PLUS GRANDS, D'UN CADRE DE VIE PLUS AGRÉABLE, ET D'UN ÉQUILIBRE HARMONIEUX ENTRE HABITAT, SERVICES PUBLICS, BUREAUX ET COMMERCES. »

dirais même de notre « compétitivité ». La métropolisation en cours concentre tous les atouts aux mêmes endroits : emploi, vitalité culturelle, transports, équipements publics, etc. Les changements sont à l'œuvre, les villes sont en compétition. Il est hors de question pour moi que Clichy ne fasse pas partie des premiers. ■

Des chiffres



157

permis de construire
délivrés depuis juin 2015

DONT 49

permis pour des
constructions neuves

35

opérations
de logements

14

opérations
de bureaux

+ DE 2500 logements

1483

livrés depuis juin 2015

1079

en cours
de construction

Clichy dans le Top 10 des villes les plus prisées

Selon le dernier baromètre de Bureaux Locaux, Clichy se positionne dans le top 10 des villes les plus prisées en matière de recherche de bureaux en petite couronne. La proximité de Paris, les prix moyens de loyers et le prolongement de la ligne 14 à partir de 2020 sont autant d'éléments attractifs.



Retrouvez les grands projets de Clichy grâce à trois outils innovants !

- Le site clichy.mappr.fr : par quartier, par type et par année
- L'appli *Clichy 3D*, pour ceux qui ont un casque VR
- La borne tactile interactive située dans le hall de l'Hôtel de Ville



LE CENTRE POMPIDOU



Dans le cadre du renouveau de la Maison du Peuple, la Municipalité a établi, en collaboration avec le Groupe Duval, un partenariat avec le Centre Pompidou. Les jeunes clichois accéderont à des activités et des œuvres exceptionnelles, à découvrir dès ce mois-ci.

La Ville de Clichy, le Groupe Duval (lauréat de l'appel à projets Inventons la Métropole), et le Centre Pompidou s'associent pour mettre en œuvre un partenariat exceptionnel qui offrira aux Clichois tout le savoir-faire de ce pôle culturel d'excellence, qui détient à lui seul la 1^{ère} collection d'art moderne et contemporain d'Europe.

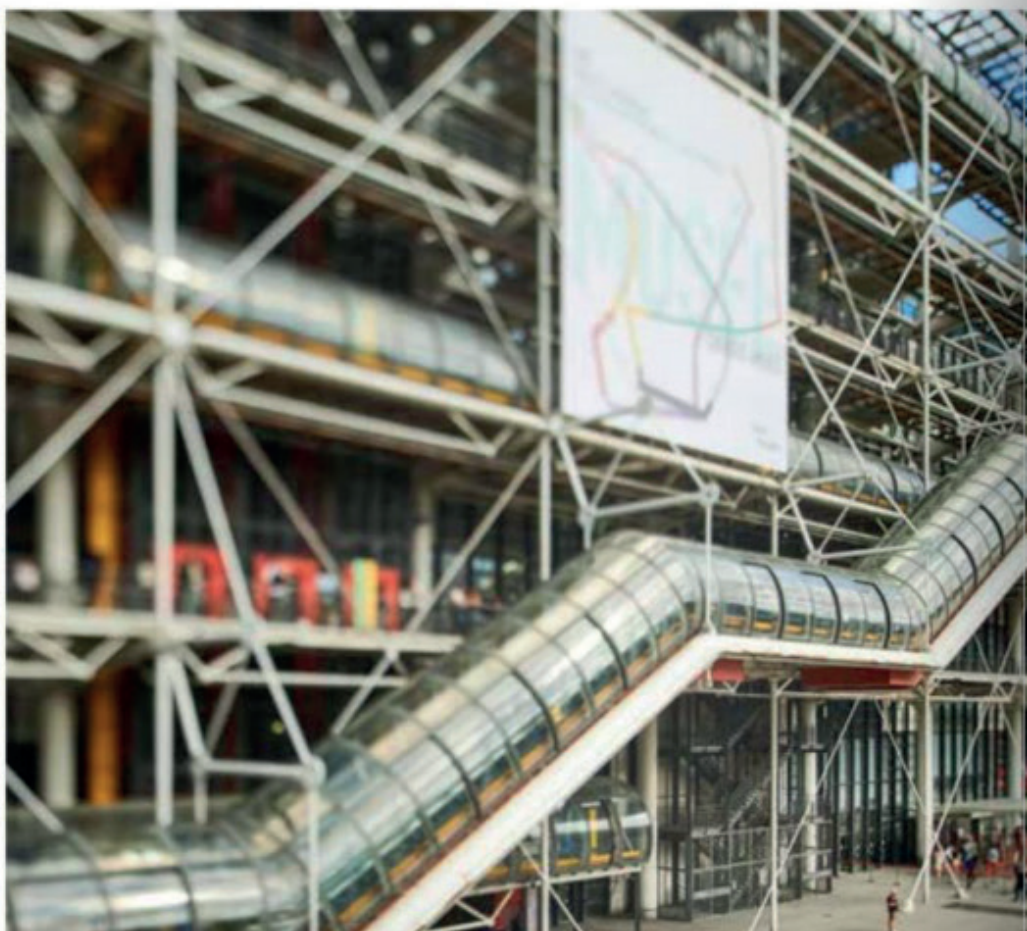
Cette collaboration permettra de développer à Clichy-la-Garenne, dans des lieux culturels ou de vie quotidienne, des propositions innovantes suscitant la rencontre avec l'art au bénéfice du plus grand nombre.

Une première série d'actions commence dès cette année dans l'ensemble de la ville, grâce au mécénat du Groupe Duval : ateliers, rencontres, créations mobiles, films, programmes éducatifs ...

STATION BÉBÉ MOBILE
29 MAI - 13 JUILLET 2019

Médiathèque Jean d'Ormesson

Ludique et participative, la Station bébé mobile a été conçue comme un nouveau territoire nomade et modulable pour les 0-2 ans et leurs accompagnants. Créée par la designer Stéphanie Marin, la station bébé mobile invite à un moment exceptionnel, hors du quotidien, entre les membres de la famille. La Station bébé mobile est un terrain d'exploration et de surprises. Elle se compose d'éléments de couleurs et de tailles différentes : des



blocs, des briques, des triangles, des montagnes, des traversins, des vagues s'assemblent pour créer un paysage métaphorique et dynamique, à habiter et à investir confortablement.

MON ŒIL - PROJECTION DU MOYEN-MÉTRAGE L'IMAGE EN RYTHME (30') ET ATELIER

À PARTIR DU 23 SEPTEMBRE 2019
Conservatoire Léo Delibes

« Mon Œil », la web-série du Centre Pompidou pour les enfants, se transforme en film pour une aventure artistique rythmée. Réunissant des créations originales de jeunes réalisateurs et des œuvres de la collection du Centre Pompidou, ce film propose une immer- ...



© Hervé Veronese Centre Pompidou



ARRIVE À CLICHY



© manuel-braun



© Frank Barylko & Nicola Gleichauf

Rémi Muzeau, Maire de Clichy, Pauline Duval, Directrice générale du Groupe Duval, Serge Lasvignes, Président du Centre national d'art et de culture Pompidou et Julie Narbey, Directrice générale, lors de la signature du partenariat le 24 juillet 2018 dans l'enceinte du célèbre musée.

... sion à travers les images et les sons, pour découvrir une sélection de vidéos dans lesquelles les éléments s'animent au rythme de l'animation. Les formes battent la mesure, les couleurs suivent le tempo, les lignes dansent en cadence... Ouvrons grand nos yeux et nos oreilles !

MAXITUBES, UN DISPOSITIF-ATELIER AUTOUR DE L'ARCHITECTURE
21 ET 22 SEPTEMBRE (À L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE)
Pavillon Vendôme

Maxitubes est un jeu de construction géant pour découvrir l'architecture en s'amusant. Tour à tour, le public assemble, emboîte, lie, combine... À partir de tubes en plastique coloré, les enfants et leurs parents construisent des architectures improbables. Au cours de la construction, l'espace est rapidement envahi de volumes jaunes, rouges, verts, bleus, clin d'œil au code couleur

des tuyaux du Centre Pompidou. Pour compléter l'ossature, des murs s'élèvent, des ouvertures se dessinent, ces jeux de formes et de lignes deviennent des pièges à air et à paysage...

STUDIO 13/16 AU COLLÈGE
18 - 22 NOVEMBRE 2019
Collège Jean Jaurès

Le Studio 13/16 est l'espace des 13-16 ans au Centre Pompidou. Pour rencontrer les adolescents au sein de leurs établissements scolaires, le Studio 13/16 a imaginé l'opération "Studio 13/16 au collège". Son objectif est d'aller à la rencontre des adolescents et susciter leur intérêt pour les acteurs de la création d'aujourd'hui. Il s'agit de proposer un temps fort d'une semaine

par le biais d'ateliers conçus et animés par des artistes sur la pause méridienne, et une discussion avec un conférencier du Centre Pompidou l'après-midi.

CLICHY → CENTRE POMPIDOU
ALLER-RETOUR

Expositions, collections permanentes, Studio 13/16, Atelier des enfants... le Centre Pompidou ouvre grand ses portes et accueille écoles, groupes d'adultes et adolescents Clichois pour vivre l'expérience de l'art au Centre Pompidou.

Entre le Centre Pompidou et les Clichois, c'est une belle histoire qui commence à peine à s'écrire ! ■

EXCEPTIONNEL

UN JOUR, UNE ŒUVRE - 26 JUIN 2019
Centre de santé Chagall-Goûin

« Un jour, une œuvre » offre la possibilité de découvrir près de chez soi et en dehors d'un musée, une œuvre originale et majeure de l'art moderne et contemporain. Les œuvres peuvent être accueillies dans une salle des fêtes, un centre commercial, un hôpital, une gare... Elles proviennent toutes de la collection du Centre Pompidou, l'une des plus importantes au monde concernant les arts des XX^e et XXI^e siècles. L'œuvre choisie pour cette édition, *Cirque sur fond noir* (1968) de Marc Chagall, sera présentée par un conservateur du Centre Pompidou. En parallèle de l'échange engagé avec le public, un atelier sera proposé gratuitement aux visiteurs. Cette opération hors des murs du musée s'inscrit dans la mission de diffusion, d'éducation et de sensibilisation artistique du Centre Pompidou.

Le programme

ESCAPE GAME "LE FANTÔME DU PAVILLON VENDÔME"

Enquêtes de 45 minutes. Samedi et dimanche de 9h30 à 17h15 - Pavillon Vendôme

BALADES COMMENTÉES

Visite en Segway : samedi 10h30-16h30 - Visite à pied, autour de faits divers inédits : Dimanche 10h-16h Rdv devant la Maison du Peuple ou le Pavillon Vendôme

ATELIERS GÉNÉALOGIE ET EXPOSITION D'ARCHIVES EXCEPTIONNELLES

Samedi et dimanche 10h-12h30 et 14h-17h30 - Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville - Entrée libre

VISITE DES ORGUES DE L'ÉGLISE

Samedi à 14h, 14h30, 15h, 15h30, 16h et 16h30 - Église Saint-Vincent-de-Paul

ATELIER MAXITUBES

Jeu de construction géant et expression sur fresque en présence d'artistes plasticiens. Samedi et dimanche 10h-12h30 et 14h-17h30 - Pavillon Vendôme

CIRCUITS LIBRES DE VISITES DE LA VILLE

Patrimoine industriel, patrimoine Art Déco/Art Nouveau ou le rallye du Roi Dagobert pour les enfants. Sam. et dim. 10h-12h30 et 14h-17h - Pavillon Vendôme

VISITE DE L'HÔTEL DE VILLE

Samedi et dimanche 10h-16h - Visite libre

BRADERIE DE LA MÉDIATHÈQUE

Samedi de 10h à 17h - Parvis de l'Hôtel de Ville

I'LL LICK THE FOG OFF YOUR SKIN, VERSION 2019 (LA FORÊT DES ÉPHÈBES)

Installation artistique avec déambulation de danseurs contemporains. Samedi et dimanche de 14h à 18h - Entrée libre - Théâtre Rutebeuf

CONCERT « PERLES BAROQUES, TRÉSORS OUBLIÉS DU BAROQUE ITALIEN »

Cantates et sonates d'Albinoni, Vivaldi ... Dim. 16h - Église Saint-Vincent-de-Paul - Entrée libre

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES !

Office de tourisme - 2, rue du Guichet
office-de-tourisme@ville-clichy.fr
01 47 15 31 61 (sauf pour les visites libres)
Programme disponible dans les lieux publics.



La Maison du Peuple : focus sur un patrimoine clichois dévasté

Vu de l'intérieur, le monument historique, l'un des patrimoines les plus exceptionnels de la ville, présente un état très dégradé. Les images parlent d'elles-mêmes pour bien se représenter sa vétusté et la présence généralisée de rouille sur les installations de ce bâtiment iconique des années 30, surnommé « le bijou mécanique », construit par les architectes Eugène Beaudouin, Marcel Lods, l'ingénieur Vladimir Bodiansky et les ateliers de Jean Prouvé.

Une large partie de la structure est impropre à toute utilisation en raison de sa non-conformité aux normes de sécurité incendie, de la fragilité des dalles du plancher, de la présence d'amiante et de plomb. Depuis un programme partiel de sauvegarde en 1995, aucun projet de rénovation n'a abouti jusqu'à présent. Toute remise en état demanderait des investissements importants que la collectivité ne peut pas supporter. En 2016, la Métropole du Grand Paris a lancé un appel à projets sur 51 sites en Île-de-France, dans lequel figure la Maison du Peuple. Un projet de restauration est proposé, en 2017, par le groupement Duval-Ricciotti, pour notamment inclure un musée d'art moderne en association avec le Centre Pompidou. **Son état actuel ne permet pas, d'ailleurs, d'organiser des visites de la Maison du Peuple.** ■



Menaces sur le patrimoine architectural du XXe siècle

A l'instar de la Maison du peuple de Clichy-la-Garenne dans les Hauts-de-Seine, des constructions remarquables sont en danger, bousculées par des investisseurs privés.

Par Jean-Jacques Larrochelle
Publié le 26 juin 2018
Le Monde rubrique Architecture

Le geste est violent. Haute de 96 mètres, enveloppée d'une résille en béton fibré couleur pierre, la tour parallélépipédique impose son écrasante présence, surplombant la Maison du peuple de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) à laquelle elle est accolée.

Si le projet voit le jour, l'un des bâtiments les plus importants de l'entre-deux-guerres, construit entre 1935 et 1938 par les architectes Eugène Beaudouin (1898-1983) et Marcel Lods (1891-1978), assistés en particulier par le constructeur Jean Prouvé (1901-1984), risque de ne plus être que l'ombre de lui-même, oblitéré par son excroissance de vingt-sept étages.

Cette intrusion, née de l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris, dont l'objectif est de créer des passerelles entre les mairies et des investisseurs potentiels, pourrait créer une situation inédite : en dépit des textes qui devraient lui garantir une nécessaire protection, jamais un bâtiment contemporain à haute teneur patrimoniale ne serait à ce point bafoué. « Les appétits suscités par la spéculation immobilière dans le cadre du Grand Paris sont-ils au-dessus des lois ? », s'interroge le conservateur général honoraire du patrimoine, administrateur de Sites & Monuments, Bernard Toulhier.

Le projet, porté par le groupe Duval, prévoit d'installer dans la tour un hôtel de luxe Hyatt, un restaurant gastronomique, ainsi qu'une centaine d'appartements de grand standing avec vue panoramique. La Maison du peuple devrait, elle, être restaurée afin d'accueillir un concept de type cuisine et culture où cohabiteraient un pôle fooding et services et un espace de présentation des collections permanentes du Centre Georges Pompidou, partenaire de l'opération.

« Ce n'est pas la première fois qu'il y a co-visibilité entre un monument historique et une création, se défend Rudy Ricciotti, l'auteur de la tour. Pourquoi, là, ça serait interdit? » L'architecte, qui évoque dans cette affaire « la querelle entre anciens et modernes », affirme que la haute construction accolée à la Maison du peuple « permettra de rétablir sa destination : un usage populaire. »

« Massacre annoncé »

Bien que diffusée de manière publique à partir de l'automne 2017 (les projets –lauréats de l'opération Inventons la Métropole du Grand Paris avaient été exposés peu après au Pavillon de l'Arsenal, à Paris), l'information était passée inaperçue jusqu'à ce que l'association Docomomo France ne donne l'alerte.

« Il nous semble que l'importance et le caractère exceptionnel de la Maison du peuple n'ont pas été réellement appréhendés dans cette opération, s'est inquiété Richard Klein, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille, président de l'association, qui œuvre en faveur de la documentation, de la valorisation et de la protection de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages du XXe siècle. Comment comprendre que le plus haut degré de protection patrimoniale français puisse autoriser une telle intervention et sa disproportion ? »

Une lettre ouverte, publiée le 18 avril, a mobilisé autour de Docomomo de grandes figures de l'architecture mondiale, dont le Britannique Kenneth Frampton, Lion d'or de la Biennale d'architecture de Venise 2018, mais aussi l'animateur Stéphane Bern, à peine promu Monsieur Patrimoine de l'Elysée, qui n'avait pas caché son intérêt pour les créations du XXe siècle lors de la présentation du Loto du patrimoine, jeudi 31 mai.

Car la Maison du peuple de Clichy-la-Garenne n'est pas seulement l'incarnation des rêves bâtisseurs du très socialiste Front populaire. Elle est également une étape de référence dans l'évolution de la construction à ossature métallique au XXe siècle.

Avec son système de cloisons, de planchers mobiles et son toit rétractable, « la spectaculaire machine de Clichy », selon l'expression de l'historien de l'architecture Jean-Louis Cohen, annonce la polyvalence, la flexibilité et la mobilité des architectures au-delà des années 1950. Elle est, à ce titre, la mère spirituelle du Centre Georges-Pompidou dont le président du jury du concours n'était autre que Jean Prouvé.

Sur son blog, l'architecte-urbaniste en chef de l'Etat et conservateur au Centre des monuments nationaux, Laurent Alberti, parle d'« une magistrale leçon d'avant-garde (...). Un petit morceau de grâce, de verre et de métal. Mi-prisme, mi-lanterne », dont une maquette de belle facture trône en bonne place dans la galerie d'architecture moderne et contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris. La Maison du peuple est classée depuis le 30 décembre 1983 au titre des Monuments historiques, un niveau comparable à celui de l'Arc de triomphe ou de la villa Savoye. Imagine-t-on le même genre de greffe que celle de Clichy, plantée sur le toit du grand œuvre de Le Corbusier à Poissy (Yvelines) ?

Si la règle dite « des abords », censée interdire à moins de 500 mètres l'émergence d'édifices pouvant entraver la visibilité d'un monument historique, semble écartée à Clichy-la-Garenne (le rajout s'opérant dans le corps même de l'objet classé), la loi semble par ailleurs sans ambiguïté : « Aucune construction neuve ne peut être adossée à l'édifice protégé sans accord préalable du ministre. » Docomomo s'en est ému.

La Maison du peuple est classée depuis le 30 décembre 1983 au titre des Monuments historiques, un niveau comparable à celui de l'Arc de triomphe ou de la villa Savoye

Toute la chaîne de commandement institutionnelle a été saisie de l'affaire : le 27 mars, Richard Klein a informé l'Elysée, par l'intermédiaire de sa conseillère culture et communication, Claudia Ferrazzi, du « massacre annoncé d'une œuvre majeure du patrimoine du XXe siècle » ; peu de temps auparavant, Jack Lang, plusieurs fois ministre de la culture entre 1981 et 1993, à l'origine du classement du bâtiment, a indiqué à Françoise

Nyssen, actuelle maîtresse de la Rue de Valois, à quel point « une menace [planait] sur la Maison du peuple de Clichy ». Seule cette dernière a répondu, expliquant avoir « saisi la direction générale des affaires culturelles d'Ile-de-France afin que ce dossier fasse l'objet d'un examen attentif par ses services ».

« Une espèce de malédiction »

Toutes les créations architecturales notables des XXe et XXIe siècles ne font pas l'objet d'un classement ou d'une inscription aux Monuments historiques. A partir de 1999 a été instauré le label Patrimoine du XXe siècle, remplacé le 31 mars 2017 par la mention « Architecture contemporaine remarquable ».

« Cette reconnaissance, souligne l'inspecteur général des monuments historiques, François Goven, n'entraîne pas de conséquence à caractère réglementaire pour son propriétaire, fondant avant tout son intérêt sur une démarche de pédagogie. » Autrement dit, le label signale la beauté du geste, mais n'en prévient pas les atteintes.

De manière cette fois-ci irrémédiable, puisque les travaux ont débuté, un autre édifice contemporain va être radicalement remis en cause dans son intégrité pour des raisons tout aussi sonnantes et trébuchantes : l'ancienne Caisse d'épargne de Toulon, devenue en 2003 le siège de la Métropole Toulon Méditerranée et désormais acquise et exploitée par Altarea Cogedim. Au programme du Métropolitain – nom de l'opération – : 48 logements de standing, tous déjà vendus, des commerces et un hôtel quatre étoiles géré par le groupe Okko.

Construit entre 1965 et 1969 par Alfred Henry, Jean Beauregard, Jacques Chapon et Emile David, l'édifice bénéficie du label Architecture contemporaine remarquable. Il adopte le style architectural dit « international », dans la lignée des disciples du Franco-Suisse Le Corbusier, du Brésilien Oscar Niemeyer ou de l'Américain Philip Johnson.

La société immobilière a annihilé le caractère originel du projet, en ajoutant deux blocs de plusieurs niveaux, de part et d'autre de la tour carrée centrale de neuf étages, jusqu'alors aérienne. Elle a détruit l'effet de socle et d'élancement de l'ensemble, jusqu'alors particulièrement sensible et heureux à l'angle de la grande place de la Liberté de Toulon.

« Le relooking confié à l'agence d'architecture marseillaise Tangram, qui aurait pu se contenter d'une mise aux normes et d'un rafraîchissement général (avec le retrait des scories accumulées depuis sa construction), se transforme en une remise en question radicale de l'architecture d'origine ! », déplorait, en février 2015, alors qu'il n'était pas encore trop tard, le Syndicat des architectes du Var. En vain.

« Une espèce de malédiction »

Le patrimoine architectural contemporain subit « une espèce de malédiction que le cas de Clichy-la-Garenne résume bien », affirme Jean-Louis Cohen. On est face à une convergence de facteurs : politique [effacer les traces symboliques du passé], esthétique [c'est gris, c'est moche, ça n'a donc pas de valeur], dogmatique [manque d'imagination de la part des élus] et spéculatif ». Sur ce dernier point, particulièrement sensible aux abords de Paris, le conservateur Bernard Toulhier ne mâche pas ses mots :

« Le ministère restera-t-il insensible au chantage exercé par les investisseurs privés qui viennent au secours de l'Etat et des collectivités pour restaurer les bâtiments et sites patrimoniaux en déshérence ? »

Dans les Hauts-de-Seine, après la Maison du peuple à Clichy-la-Garenne, la menace plane sur l'Ecole de plein air de Suresnes, joyau architectural des mêmes Beaudouin et Lods, et sur l'Ecole d'architecture de Nanterre, réalisée par Jacques Kalisz et Roger Salem en 1972. Il est à craindre que d'autres ne suivent.

A la suite de l'article intitulé « Menaces sur le patrimoine architectural du XXe siècle », nous avons reçu du Groupe Duval le courrier suivant :

« Le Groupe Duval est un groupe familial. Les activités du Groupe Duval s'inscrivent dans le strict respect des règles applicables en France. Le projet, confié à l'architecte Rudy Ricciotti sous la supervision rigoureuse de l'architecte en chef des monuments historiques Jacques Moulin, n'y a évidemment pas échappé dans sa conception à laquelle le plus grand soin a été accordé. Sa réalisation n'y échappera pas non plus. Les valeurs de notre groupe nous conduisent à porter la plus grande attention au monde qui nous entoure et aux enjeux de développement durable qui y sont liés. Ce sont ces valeurs, couplées à notre amour des territoires dans lequel nous inscrivons quotidiennement notre action de valorisation de leurs atouts qui nous a conduit à proposer un projet qui non seulement préserve la Maison du Peuple, mais la sublime. »

« Il faut envoyer la Maison du peuple à la ferraille »

Œuvre pionnière des années 1930, la Maison du peuple de Clichy-la-Garenne n'avait pas vocation à être immortelle. Faute d'accepter sa restauration, la détruire n'aurait rien de choquant, estime Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques, dans une tribune au « Monde ».

Par Jacques Moulin, Architecte en chef des Monuments historiques
Tribune publié le 16 avril 2019
Le Monde rubrique Culture - Arts Expositions



Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques, ici en 2016.
Christophe Archambault / AFP

Elevée à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) entre 1936 et 1939, la Maison du peuple est une des constructions les plus passionnantes de ce qu'a donné, en architecture, le Mouvement moderne. Conçue comme un ensemble expérimental, elle était l'aboutissement du bâtiment machine dont rêvaient les architectes les plus novateurs de l'époque. Son architecte, Marcel Lods, fit appel à un des rares ingénieurs qui croyaient encore aux vertus des structures métalliques, Vladimir Bodiansky, et sollicita aussi le designer Jean Prouvé, pionnier du démontable. Lors d'un passage à Paris, en 1946, Frank Lloyd Wright écrivit à son propos que « l'on n'avait encore rien de pareil en Amérique ».

Imaginé comme une machine, le bâtiment devait être entretenu comme tel. Dans les années qui suivirent la Libération, il ne le fut pas. Après quelques projets de transformation en bureau de poste ou en centre commercial, il perdit tout usage autre que celui, sporadique, de marché couvert.

Essai de réhabilitation polémique

En 1981, l'arrivée de Jack Lang au ministère de la culture suscita une tentative de renouveau, qui resta inaboutie, malgré et après un classement aux Monuments historiques en 1983. Quand un ouvrage est abandonné, aucune méthode banalisée n'est efficace. A la recherche de sites capables de transformer la banlieue parisienne en ville, l'Etat et la métropole du Grand Paris lancèrent en 2016 l'idée de restaurer la Maison du peuple en lui redonnant une vie publique réelle. L'objet du concours était de « l'affirmer dans l'espace urbain et la révéler par un signal architectural ». L'architecte Rudy Ricciotti le remporta, proposant une restauration scrupuleuse et une réouverture au public avec des commerces au rez-de-chaussée et une grande salle d'expositions à l'étage, gérée par le Centre Pompidou.

Pour financer l'ensemble, il proposa une tour enchantresse, non pas en continuité de la Maison du peuple, mais volontairement différente et posée sur elle sans mordre, ni sur ses façades ni sur le moindre espace intérieur significatif.

L'architecte du bâtiment, Marcel Lods, affirmait lui-même qu'après deux générations un bâtiment n'était plus adapté à la société et qu'il devenait une gêne pour elle

Etait-ce trop demander ? Un monument participant au renouveau d'un quartier, attirant les visiteurs et autofinancé : l'idée était trop belle pour ne pas susciter la réaction. On hurla au loup, on le compara à une cathédrale, on n'hésita pas à affirmer que la notion de monument historique n'existerait plus si on osait construire cette tour qui permettait précisément de sauver celui-ci. Une querelle des Anciens et des Modernes permet de voir comment s'actualisent les postures les plus passéistes. Celle-ci ne fut même pas drôle, réutilisant des arguments émis dès 1823 pour s'opposer, heureusement en vain, à la flèche de fonte proposée par l'architecte Jean-Antoine Alavoine sur la cathédrale de Rouen. Et depuis trois ans qu'a eu lieu le concours du Grand Paris et que fusent les critiques, aucune autre proposition n'a encore été émise...

Entre accepter le projet Ricciotti et laisser la Maison du peuple à son sort, aucune décision n'est encore prise. Reste une hypothèse qui n'a pas encore été envisagée : il faut la détruire. Non par vandalisme ou par désespoir devant autant d'aporisme, mais parce qu'elle était faite pour être détruite. Le choix d'une architecture métallique n'avait pas pour objectif de créer un ouvrage immortel. Bien au contraire, il entraînait dans une logique de renouvellement du bâtiment.

Marcel Lods lui-même affirmait qu'après deux générations un bâtiment n'était plus adapté à la société et qu'il devenait une gêne pour elle. Il a autorisé toutes les transformations de ses ouvrages et s'est opposé au classement de la cité de la Muette à Drancy. En 1976, il proposait de déplacer la Maison du peuple si elle pouvait servir ailleurs. Marcel Lods a inventé l'architecture éphémère. C'était son vœu et cela reste son plus grand apport à l'histoire de l'architecture. Quatre-vingts ans après sa construction, envoyer la Maison du peuple à la ferraille serait l'aboutissement de sa démarche.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi François Chatillon : « Le patrimoine du XXe siècle meurt de la normalisation »

Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques depuis 1984, professeur à l'école d'architecture de Paris-la Défense de 1986 à 1994, est notamment responsable du parc et des jardins du domaine national de Versailles, de la manufacture nationale des Gobelins, du Mobilier national, de l'Ecole militaire, de la basilique de Saint-Denis. Il a cofondé 2009, avec trois confrères, l'agence 2BDM Architectes.

À Clichy, la Maison du peuple assassinée

Classé par Jack Lang, le célèbre bâtiment modulable des années 1930 doit-il vraiment servir de socle à une tour de 100 mètres ?

Par Adrien Goetz

Publié le 30 juin 2019

Le Figaro rubrique Architecture



Dans les années 1930, la Maison du peuple était un bâtiment-machine, préfigurant de manière pionnière le Centre Pompidou de Piano et Rogers.
François BOUCHON/Le Figaro

Cas d'école qui restera dans l'histoire du patrimoine: l'architecture du XXI^e siècle menace désormais les édifices protégés du XX^e. Faire de «la Maison du peuple» de Clichy-la-Garenne un monument historique: Jack Lang avait évidemment compris tout de suite la valeur symbolique de l'événement. La défigurer aujourd'hui, au nom de la valorisation de la grande couronne parisienne, en construisant sur cet édifice bas une tour de près de 100 mètres, commandée à une star de l'architecture, Rudy Ricciotti, témoigne d'un vrai raffinement de perversité dans l'art du vandalisme officiel.

L'édifice mythique, qui figure dans toutes les histoires de l'architecture mondiale, chef-d'œuvre modulable, premier essai de mur-rideau avec ossature métallique, a été bâti de 1935 à 1939. Sa structure générale était restée intacte, mais le grand projet d'Eugène Beaudouin, Marcel Lods et Jean Prouvé avait fini par servir de marché couvert.
(suite de l'article non accessible)

Contre le maléfice des momies, il n'y a qu'un vent de fraîcheur

A Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), comme dans un mauvais film, le projet de Rudy Ricciotti et LBA a réveillé les momies qui gardent jalousement leurs tombeaux. Puisqu'il est appelé par des seconds couteaux à jouer un rôle, lettre ouverte à Monsieur Franck Riester, ministre de la Culture.

Par Christophe Leray
Lettre ouverte publiée le 5 mars 2019
Chronique d'architecture



Monsieur le ministre,

Vous avez reçu début janvier 2019 une pétition signée de trois associations (Docomomo France*, Association Quartier Maison du Peuple, SPPEFF**) à propos de la Maison du peuple à Clichy-la Garenne (Hauts-de-Seine).

De quoi s'agit-il ? En octobre 2017, dans le cadre de l'appel à projet Inventons la Métropole, le projet porté par une équipe composée du groupe immobilier Duval, des architectes Rudy Ricciotti, Laurent Becker (LBA), Holzweg ainsi que Jacques Moulin (ACMH), a été déclaré lauréat de la consultation sur le site de la Maison du Peuple.

Ce courrier est destiné à ce que les propos haineux d'un supposé historien, Richard Klein, qui parle de «massacre» et est à l'origine d'autres assertions approximatives relayées ça et là par des conservateurs réveillés de leur naphtaline, ne viennent altérer votre capacité d'anticipation.

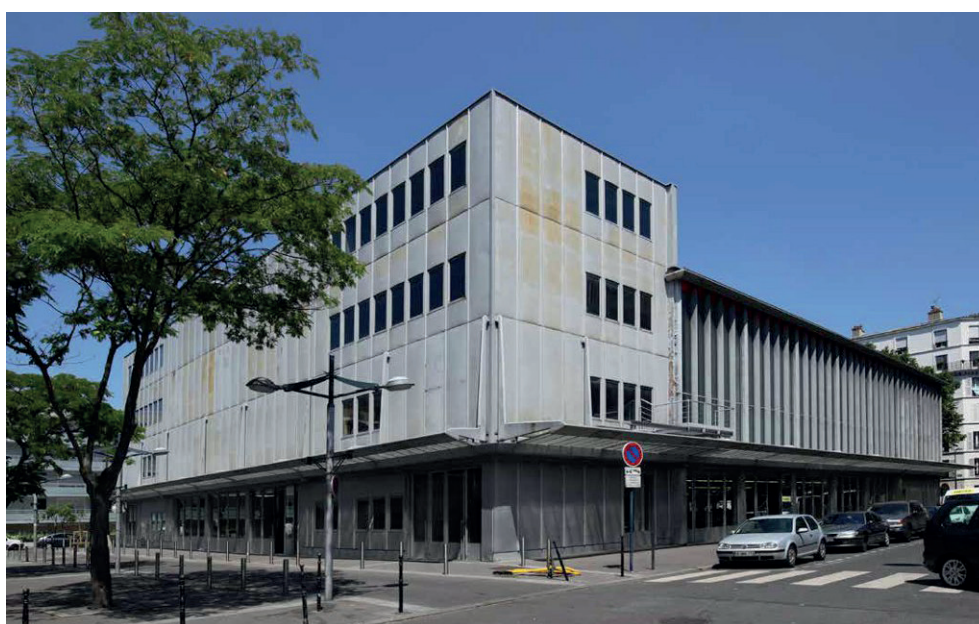
Quel est le sujet ? Le futur de Clichy-la-Garenne en général, et l'avenir de la Maison du peuple en particulier.

Voyons ce que proposent en guise de projet alternatif nos trois vaillantes associations, sous le paragraphe UN AUTRE PROJET EST POSSIBLE : (je cite) «Redonnons vie à ce bâtiment exceptionnel ! Demandons qu'État, mairie, département, région et associations se réunissent pour révéler une nouvelle Maison du Peuple, ouverte à des usages contemporains et en cela fidèle à sa vocation première comme à son classement !»

Ecoutez attentivement l'inanité du propos. Car il suffit bien sûr de demander que tout le monde – Etat, mairie, département, région et associations pour commencer – se réunissent bien gentiment autour de quelques croissants pour «révéler» – il est extatique l'ami Richard Klein – une «nouvelle Maison du peuple».

Avant que tous ces braves gens, sous la houlette de l'ami historien, ne se mettent d'accord sur un programme et sur les financements correspondants, Saint-Glinglin sera mort, enterré et même canonisé !

En attendant, il se passe quoi ?



Depuis trente ans qu'elle est là à corroder sa misère la Maison du peuple sans que cela n'émeuve quiconque, il suffit qu'un projet propose de remettre totalement à neuf un bâtiment classé sans que cela ne coûte un centime au contribuable clichois ou à l'Etat pour que des fâcheux parlent d'un projet «illégitime» ?

Richard Klein dans sa pétition évoque «la très opaque Métropole du Grand Paris». N'a-t-il pas tendance à voir des complots partout lui qui encore trouve «étrange» la caution du Centre Pompidou pour le programme culturel du projet ? Monsieur le ministre, vous qui les connaissez bien, ils sont à l'ouest les administrateurs du Centre Pompidou ?

Depuis les années 80 (la Maison du peuple a finalement été classé monument historique en 1983), de nombreuses personnalités se sont engagées pour trouver des solutions et sauver le bâtiment de la ruine mais sans efficacité ni continuité, pour arriver à l'état actuel (ouvrage en déshérence absolue et fermé au public, éléments Prouvé déposés qui se dégradent, marché moribond dans la partie basse...). Le constat est sévère mais il suffit de proposer un vrai projet, financé sans argent public, pour réveiller les orfraies.

Déni de démocratie, comme s'exclame la pétition ? Pourtant le projet s'étale dans les journaux : A Clichy, Rudy Ricciotti choisi pour réinventer la Maison du Peuple, titrait glorieux Le Parisien en octobre 2017, précisant qu'un «des lieux emblématiques de Clichy va enfin revivre à travers une ambitieuse réhabilitation». A part ça, le concours était public, le maire ne fait pas mystère de ses projets et personne n'a empêché Richard Klein de se démener contre le projet et d'hurler au «massacre». Le seul problème en vérité est qu'une

sottise répétée trop fort et trop souvent finit par avoir force de loi.

Notez Monsieur le ministre qu'il a d'ailleurs fallu huit mois pour que les associations sortent de leur torpeur avant de crier au loup ! Le temps peut-être d'apprendre à lire un plan et de faire la différence entre un exosquelette et une résille ?

Mais parlons d'architecture puisque c'est sur ce plan que le projet est attaqué

Je cite la pétition qui vous fut adressée : «Œuvre des architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods, construite en 1938 avec la collaboration de Jean Prouvé, la Maison du Peuple de Clichy est connue des architectes du monde entier et classée au titre des monuments historiques depuis 1983. C'est un monument-prototype qui figure dans tous les manuels d'architecture pour sa modularité et son «mur-rideau» de verre et d'acier».

Un monument-prototype ? Alors, en ce cas, la modernité de la démarche de Rudy Ricciotti à Clichy vaut bien celle qui accompagna le travail de Beaudoin, de Lods, de Bodianski et évidemment de Prouvé. La Maison des sciences de l'homme, que Lods éleva boulevard Raspail à Paris (VIe), était en son temps de la même famille de rupture que celle de Rudy Ricciotti aujourd'hui.

Beaudouin et Lods, la rupture, ils l'ont assumée et ce ne sont pas eux qui iraient à l'encontre du projet. La preuve, Jacques Moulin, l'ACMH du groupement, est le dernier élève de... Lods.



L'exosquelette de la tour de Rudy Ricciotti, c'est de la haute technologie tout autant que pouvait l'être la Maison du peuple en son temps. La covisibilité technique fait de l'ensemble un tout cohérent où la covisibilité des écritures n'est pas une rupture entre contemporain et contemporain, le nouveau bâtiment se projetant vers le futur avec le même sens de l'innovation et de l'histoire que ceux qui guidaient naguère Beaudouin et Lods.

Il faudrait donc qu'il y ait une continuité de l'acier ? En 2018, opposer ainsi les matériaux est mener un combat idéologique d'arrière-garde. Qu'est-ce qu'une logique architecturalement correcte sinon que ce n'est plus de l'architecture ? Quel architecte de la scène vivante pourrait être contre ce projet ?

La continuité d'un ouvrage n'est jamais liée aux matériaux, sinon que dire de Beaubourg, de la pyramide du Louvre, de l'Opéra Garnier ? Ou encore de l'opéra de Lyon de Jean Nouvel, de la capitainerie du port d'Anvers de Zaha Hadid, du musée d'histoire militaire de Dresde de Daniel Libeskind ?

L'ajout contemporain sur un bâtiment est aussi vieux que l'architecture, il vous suffit pour vous en convaincre d'observer les deux clochers de Chartres ou la grande flèche en fonte néogothique conçue par l'architecte Alavoine en 1823 pour la cathédrale de Rouen, un ouvrage en cours de restauration avec des financements de la DRAC Normandie.

Que le patrimoine du XXe siècle soit sauvegardé, pourquoi pas. Encore faut-il se poser la question de garder quoi, pourquoi et comment. Mais ce patrimoine, tellement récent qu'il est encore vivant, n'a pas besoin d'être noyé dans le formol.

Il faut le répéter puisque cela n'a pas l'air d'être calculé par Richard Klein et ses alliés mais, à l'issue du projet, la Maison du peuple sera restituée comme neuve, avec un programme culturel soutenu par rien moins que le centre Pompidou et des activités de proximité destinées aux Clichois.

Entre nous, Monsieur le ministre, ce n'est pas avec ce programme, auquel il consacre quelques 20M€, que le Groupe Duval, qui peut aller investir son argent là où il veut, va gagner de l'argent.

«Avec Rudy Ricciotti, la Maison du Peuple reprend vie», a déclaré Rémi Muzeau, maire de Clichy-la-Garenne. «La tour et tout le projet ont vocation à garder les valeurs populaires du lieu», insistent les maîtres d'oeuvre. «[Il s'agira] d'un lieu d'exception pour la Métropole, une vitrine pour l'architecture et l'ingénierie, un lieu d'échanges et de convivialité, d'identité et de mémoire collectives», insiste le maire. Et tous ces gens-là ne savent pas ce qu'ils font ? Pourtant vous les connaissez Monsieur le ministre.

Dès la présentation du projet, la plupart des interlocuteurs, y compris l'ACMH donc, en ont parfaitement compris l'aspect exceptionnel, tant du point de vue de la structure de la tour à mettre en regard des façades mises au point par Prouvé, que de sa capacité à répondre aux objectifs de dynamisation du centre-ville de Clichy et de conservation de la Maison du peuple.

Monsieur le ministre, puisque votre intervention a été sollicitée par des associations réputées pour leur conservatisme, nous n'avons aucun doute que vous saurez vous projeter dans l'avenir et que, plutôt que d'enfermer la Maison du peuple sous la poussière pour encore trente ans, vous soutiendrez et faciliterez le développement de ce projet innovant à l'architecture audacieuse propre à répondre aux vœux de modernité des Clichois.

Christophe Leray, pour les architectes du vivant

Maison du peuple : réaction courroucée du canal historique

Notre lettre ouverte intitulée Contre le maléfice des momies, il n'y a qu'un vent de fraîcheur parue le 5 mars 2019 et adressée à Franck Riester, ministre de la Culture, traitait de la Maison du peuple à Clichy (Hauts-de-Seine) et de l'opportunité ou non pour les architectes Rudy Ricciotti et LBA et le Groupe Duval de construire un hôtel au-dessus d'un monument historique. Parmi les nombreuses réactions, ce courrier d'un architecte qui implore la rédaction de le laisser s'exprimer. Dont acte.

Par Hugues fj Rolland
Réponse à la lettre ouverte du 5 mars publiée le 19 mars 2019
Chronique d'architecture

Bonjour M. Leray de Chroniques d'Architecture,

Je m'adresse à M. Leray dont je viens de lire la Chronique outrée sur la réaction des associations menée notamment par un certain R. Klein contre le projet Duval (Ricciotti. Contre le maléfice des momies, il n'y a qu'un vent de fraîcheur).

Je souscris à l'analyse purement (!) architecturale de M. Leray. Les époques, la sédimentation. ETC.

Là où M. Leray devient aussi déclamatoire que M. Klein et idéologue, c'est lorsqu'il sort du cadre strict de l'appréciation esthétique et technique de l'architecture. Soit dit en passant dans ce registre, il est bien gentil Rudy, il n'en est pas à son coup d'essai, de l'exosquelette ou de la résille, peu importe, l'effet visuel est ce qui prime pour le profane (pas tous archi dans nos têtes, et pas tous les mêmes archis) et ce n'est pas encore le bunker de Vitrolles mais l'escalier entre le fort St-Jean et le quai, qui a le mérite de cacher du large la Villa Méditerranée, et qu'on appelle péremptoirement Mucem, se dégrade en accéléré et se revêt de grillages pour compenser le non-pensé de la chose urbaine.

Si l'architecture est si mal vue par tant de concitoyens c'est justement lorsque les acteurs se gargarisent de leur talent, trop contents j'imagine et je le comprends de laisser leur marque, et laissent aux vestiaires toute interrogation de conscience sur ce à quoi ils prêtent main-forte.

Certes là un groupe « sauve » un monument – inscrit et par définition dont on doit tenir compte – qui fait partie de l'équation. Merci Duval. LVMH sauve la Samaritaine. Vous péchez M. Leray autant que M. Klein, là où lui conspue et sous-entend le complot, vous vous extasiez comme un zélé au service.

Sauver un bâtiment classé aujourd'hui, une autre grâce un autre jour qui descend de la générosité ultralibérale, et ainsi va le train des choses qui nous a mené à l'impasse actuelle, qui s'impatiente chaque jour un peu plus. On sauve la Maison du Peuple, c'est ironique en lui érigeant une Tour incongruité phallique – ils les veulent leurs tours dans ce Grand Paris ! ça pousse ! Pendant que le Peuple n'a plus de Maison et qu'il s'effondre.

Il est temps que les architectes cessent de se cacher derrière leur petit doigt d'ivoire – et y regardent d'un peu plus près sur ce à quoi ils prêtent mains sales.

M. Klein hurle un peu oui à la mort. M. Leray vous vous autoproclamez du côté de la vie. Quelle vie ? Celle faite de ces tours résillées érigées standardisées dans nos nappes urbaines – une de plus. Pas de quoi lever la tête. Mais : M'ci M'ssieu Duval! A vot' bon cœur!

Dans le lisse (sic) de votre gazette pixélisée, M. Leray, étonnez-nous de publier en bonne visibilité cette réponse croisée. Voyez-moi comme un jaune, un traître à la grande architecture, sans porter le gilet, mais un peu oui dans l'esprit sans-culotte. Un frustré, un rustaud de province qui aurait grand besoin des lumières tamisées d'un banal ténor interchangeable – tiens Rudy évoque-t-il au sud de la Garenne, une Colombe méditerranéenne qui lui aurait inspiré sa garrigue verticale, le motif zoomé d'une tige de fenouil?

Il y a quelques architectes qui n'ont pas uniquement l'œil rivé sur les Unes confidentielles de la profession et le vedettariat éculé de l'époque qui essaient de starlettes.

Mais je comprends, critiquer pour un journal infomercial, c'est aller dans le sens du val et du vent.

Cordialement,

Hugues fj Rolland
Architecte DENSAIS
IN HOC SIGNO
Ajaccio, Corse

Le ministre de la Culture prend position contre le projet de tour sur la Maison du Peuple de Clichy

Au lendemain des Journées du Patrimoine, la polémique n'est pas passée inaperçue. Le projet d'une tour de 99 mètres au-dessus de l'historique Maison du Peuple de Clichy a fait face à une levée de boucliers parmi des associations et personnalités politiques. Franck Riester, actuel ministre de la Culture, a finalement réagi en défaveur de cette tour, estimant qu'elle « dénaturerait » le monument classé historique.

Par C.L. (avec AFP)
Publiée le 23 septembre 2019
Batiweb.com rubrique Architecture

Créée en 1939 par les architectes Eugène Beaudoin, Marcel Lods et Jean Prouvé, la Maison du Peuple de Clichy est un bâtiment connu pour son mur-rideau innovant, le premier en France, sa modularité et son toit-ouvrant. Classé Monument historique en 1983, le bâtiment, qui fait office de marché, est ensuite peu entretenu. Il se dégrade progressivement et nécessite de coûteux travaux.

Une tour de 99 mètres au-dessus d'un monument classé historique ?

Dans ce contexte, un appel à projets avait été lancé par la Métropole du Grand Paris en 2017. Le projet retenu, imaginé par le promoteur Duval et le cabinet d'architectes Rudy Ricciotti, prévoit la construction d'une tour de 99 mètres, située au-dessus de la Maison du Peuple, qui accueillerait un hôtel 4 étoiles, un restaurant, et des appartements de luxe. Le conseil municipal de Clichy envisageait alors de le céder au groupe privé Duval, en le déclassant des biens du domaine public.

Mais c'était sans compter une polémique qui a pris de l'ampleur à la veille des Journées du Patrimoine. Des personnalités politiques, parmi lesquelles Jack Lang ou Françoise Nyssen, tous deux ex-ministres de la Culture, et des associations comme Sites et Monuments, ont ainsi réclamé à l'actuel ministre de la Culture de mettre un coup d'arrêt à ce projet.

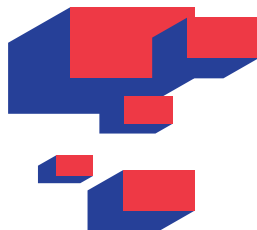
« Cette tour de standing est un projet pharaonique, contraire politiquement à ce qu'a représenté ce bâtiment qui appartient aux habitants depuis toujours », s'est notamment insurgée Laurence Macé, responsable de l'Association Quartier Maison du Peuple de Clichy.

« C'est comme si les bâtiments du XXe siècle étaient une matière que l'on peut modifier à sa guise », a pour sa part regretté Julien Lacaze, vice-président de Sites et Monuments, rejoignant le point de vue point de Jack Lang, qui dénonce « un bétonnage généralisé » qui met en danger le patrimoine. « Les chantiers sont transférés à des investisseurs privés. Ils deviennent les maîtres, le mercantilisme s'introduit partout » a-t-il déploré auprès de l'AFP.

Franck Riester demande de réétudier le projet

Franck Riester, ministre de la Culture, a finalement réagi contre cette tour. « Dans l'état actuel du projet, l'Etat ne donnera pas son autorisation car cette tour, telle qu'elle est prévue, dénaturerait le bâtiment (...) L'idée est de trouver une restauration respectueuse de l'intérêt architectural majeur de la Maison du Peuple », a ainsi fait savoir un porte-parole du ministère ce vendredi 20 septembre.

Pour Rémi Muzeau, maire de Clichy, il n'y a cependant « ni veto, ni annulation du projet ». La délibération du conseil municipal serait simplement reportée à la demande du ministre, et devrait avoir lieu en novembre selon l' élu.



AUDACE ARCHITECTURALE ET INNOVATIONS CONSTRUCTIVES

Quartiers de gare, sites patrimoniaux, cœur de ville, friches urbaines : la diversité des sites proposés par Inventons la Métropole du Grand Paris a permis aux candidats de déployer une large palette de savoir-faire techniques et d'innovations architecturales pour aboutir à des projets sur-mesure et traduisant une grande intelligence du lieu.

Tous les sites de la consultation ont en effet vocation à devenir des lieux emblématiques, des signaux révélateurs de la grande capacité d'innovation de la Métropole du Grand Paris, des vecteurs d'intégration des nouveaux territoires dans l'objectif de faire émerger une nouvelle identité métropolitaine.

Inventons la Métropole a su attirer, aux côtés de jeunes agences françaises prometteuses (Encore Heureux, Muoto, Maud Caubet Architectes, Des Clics et des Calques), les grands noms de l'architecture internationale qui, pour certains, ont peu construit en France. De grandes signatures telles que Sou Fujimoto, Rogers Stirk Harbour & Partners, Dominique Perrault, OMA, Shigeru Ban, Kengo Kuma, Stefano Boeri Architetti, Snøhetta, MVRDV ou encore Studio Gang ont proposé des projets de très grande qualité urbaine et architecturale. La présence de sites patrimoniaux tels que La Maison du Peuple à Clichy-la-Garenne et industriels, comme le site Babcock à La Courneuve, promettent des réalisations architecturales remarquables.

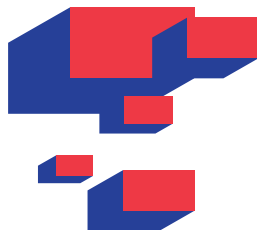
>> **Le projet Balcon sur Paris** de la COMPAGNIE DE PHALSBOURG sur le site de Villiers-sur-Marne propose une architecture exceptionnelle. Par sa technique de construction signée EQUILIBRIUM, son taux de végétalisation (les paysagistes JAMES CORNER FIELD OPERATIONS et l'ATELIER PAUL ARENE sont parvenus à végétaliser plus de 50% des toitures et cours intérieures) et sa démarche responsable, le quartier en Belvédère rend ainsi un bel hommage à l'héritage naturel du site.

Premier quartier grande hauteur d'Europe en construction bois, Balcon sur Paris est l'aboutissement du travail commun d'architectes de talent et de renom aux écritures architecturales complémentaires, spécialisés dans la structure haute en bois tels que KENGO KUMA & ASSOCIATES, STEFANO BOERI ARCHITETTI, XTU, MGA, OXO, MICHAEL GREEN ARCHITECTURE ou encore KOZ Architectes.

Le projet se révèle une véritable vitrine de l'innovation en termes de mobilité grâce à la collaboration d'acteurs tels que TRANSITEC, TRANSDEV et ZENPARK, d'énergie avec SINTEO, de biodiversité (le projet intègre notamment la LPO), d'usages et de programme, un quartier pilote qui fera référence.

>> **Site emblématique de la consultation, la Maison du Peuple** à Clichy-la-Garenne est un édifice classé au titre des Monuments Historiques. Sa restauration par le GROUPEMENT DUVAL fait l'objet d'une approche exigeante et singulière faisant place à une architecture sensuelle et puissante, signée RUDY RICIOTTI et IBA+HOLZWEG.

De béton fibré et de verre, une tour en R+30 vient se poser en équilibre à côté de la Maison du Peuple, résultat **d'une prouesse constructive** imaginée par LAMOUREUX & RICCIOTTI INGENIERIE, puisque son exosquelette portant l'ensemble du bâtiment sera coulé sur place dans un gigantesque sarcophage. Il s'agit par ailleurs d'une architecture économe en



matériau (éco-conception suivie par MILIEU STUDIO et EKOPOLIS) rendant hommage au savoir-faire de construction français comme Jean Prouvé le fit en son temps. **En équilibre sur la Maison du Peuple pour ne pas impacter le sol de l'espace public, la tour dialoguera telle une sentinelle avec la Cité judiciaire des Batignolles.**

>> **Artistique et poétique l'architecture en construction bois du projet Argenteuil Littoral s'ouvre sur la Seine.** Par leurs propositions innovantes, l'ATELIER DU MIDI et BRICQUEVILLE révèlent au public un site exceptionnel, en balcon sur Paris, qui inspirait déjà de grands noms des impressionnistes comme Monet, Sisley, Caillebotte et tant d'autres.

Bâtiment phare du projet, exploité par WALK, l'hôtel emblématique avec ses vues tournées vers Paris et rayonnant sur le Val d'Oise crée tout d'abord une rupture volontaire, symbolisant la porte de la Métropole. Le projet se poursuit ensuite par un bel équilibre bâti/espaces libres assurant des respirations végétalisées orchestrée par AM ENVIRONNEMENT et éléments à part entière de l'identité du site.

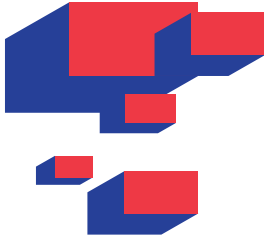
Au bord de la Seine, Argenteuil Littoral offre une ouverture onirique à ses habitants comme aux touristes via **le geste architectural et artistique d'une passerelle inachevée**, aboutissement d'une promenade culturelle proposant une **mise en scène réalisée par des artistes contemporains comme KINYA MARUYAMA, dans une démarche de co-construction avec les habitants** coordonnée par ANAGRAPHIS et TRAIT CLAIR.

>> Elaboré dans un contexte architectural, urbain et paysager très hétérogène, **le projet du Génopôle de LINKCITY à Evry intègre un campus en douceur, dans une logique de cocon ouvert sur la ville, modulaire, flexible et évolutif.** Bâtiment signal, un bâtiment d'angle protège le site des nuisances sonores et visuelles de la RN7 tandis que la végétation entre au cœur du campus rythmée par des porosités visuelles avec la ville.

Au-delà de son inscription parfaite dans le site, l'architecture et l'organisation du projet ont été pensées par les cabinets CHAIX & MOREL et BIDARD & RAISSI en lien direct avec l'image et les enjeux du Génopôle. **L'innovation constructive du projet réside ainsi dans son concept de modularité extrême et sa très forte capacité d'évolution et de réversibilité.**

Le projet se construira en plusieurs phases et fonctionnera sur le principe de noyaux modulables à volonté en fonction de l'évolution des besoins et usages : tantôt bureaux, tantôt laboratoires ou salles blanches. Flexible et évolutif, le second ensemble bâti du site sera déployé en phase 2 et extensible sur l'intérieur du campus.

Si la fragmentation des volumes confère une image dynamique du site, un traitement de façade homogène et une identité architecturale forte règlent l'ensemble des modules : béton, aluminium et verre dialoguent pour une façade contemporaine, soignée et pérenne.



CULTURE ET CRÉATION COMME LEVIERS D'INNOVATION

La culture et la créativité sont au cœur du développement du Grand Paris, comme le démontre le projet culturel et artistique conduit par la Société du Grand Paris ou le rôle clé des industries créatives dans son rayonnement international.

A l'heure de l'ouverture des processus d'innovation, quel est l'impact de la culture et sa capacité d'entraînement en matière d'innovation économique et sociale ? Quel est son rôle dans les projets urbains ? **Convaincue du potentiel immense de l'art et de la culture en matière d'intégration et de rayonnement des territoires, la Métropole du Grand Paris a porté une attention particulière à la place qui leur était accordée dans les projets proposés.**

Parmi les projets remarquables en matière d'innovation créative et culturelle figurent la Maison du Peuple, Les Grands Lilas, STO Art & Design Center, La Fabriques des Cultures, Les Lumières Pleyel.

>> Conçue en 1935 par des architectes et ingénieurs emblématiques de l'avant-garde, **la Maison du Peuple** est un édifice alors particulièrement innovant. Classé à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1983, il exploite notamment des systèmes mobiles de plancher et de toit ouvrant permettant une flexibilité d'usages d'une incroyable actualité. L'enjeu de sa transformation consistait ainsi à redonner vie à l'innovation imprégnant ce lieu, aujourd'hui partiellement désaffecté, en ancrant la Maison du Peuple dans le XXI^e siècle.

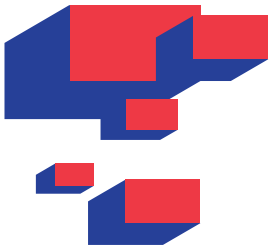
Un pari réussi pour le GROUPEMENT DUVAL grâce à son projet modulaire mêlant participation citoyenne et programmation culturelle ambitieuse, autour d'un espace de présentation des collections permanentes du CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE-GEORGES POMPIDOU, et des espaces culturels conçus et animés par SCINTILLO, avec l'implication d'ARTY FARTY pour l'éditorialisation culturelle.

>> **Les Grands Lilas** a su proposer, sur le site du Fort dit de Romainville aux Lilas, un projet de réhabilitation équilibré entre protection de ce haut lieu de mémoire métropolitain et appropriation culturelle tournée vers l'avenir.

Fort de type Vauban ayant servi de camp d'internement pour les résistant(e)s en transit vers les camps de concentration nazis lors de la seconde guerre mondiale, le Fort dit de Romainville accueillera un projet construit autour des fils conducteurs de la culture et de l'agriculture. Lieu de production et de diffusion d'œuvres culturelles, incubateur d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, pôle de loisirs et d'insertion professionnelle, le site demeurera un écrin de verdure grâce à un parc agri-urbain artistique ouvert au public.

De nombreux acteurs très complémentaires mèneront à bien ce projet : MAINS D'ŒUVRES animera un tiers-lieu dans les casemates tandis que RÉSERVE DES ARTS s'assurera du réemploi de matériaux artistiques par les artistes occupants le site. UNITED KITCHENS proposera du co-working culinaire. Le SOLAR HÔTEL sera un lieu unique de formation dédié à l'hôtellerie responsable. SIMPLON.CO prendra en charge la formation au numérique.

>> Sur la friche industrielle Babcock de La Courneuve, **La Fabrique des Cultures** réunit institutions locales et organismes du Grand Paris grâce à la création d'un Pôle Image Augmentée (comprenant COTE COURT, CINEMA 93, PERIPHERIE ET CITOYENNETE JEUNESSE,



CLICHY-LA-GARENNE – MAISON DU PEUPLE

Groupement Duval

A proximité de la future gare de la ligne 14, ce projet, qui s'étend sur 14 861 m², prévoit la restauration de la Maison du Peuple de Clichy-la-Garenne. Il comprendra un espace de présentation des collections permanentes du Musée national d'art moderne – Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou.

Un bâtiment emblématique de 96 mètres, proposé par l'architecte Rudy Ricciotti, accueillera un programme de 101 logements et un hôtel de 100 chambres. Cette programmation innovante et ambitieuse va faire de cet espace un lieu emblématique du rayonnement métropolitain.

De béton fibré et de verre, une tour vient se poser en équilibre à côté de la Maison du Peuple, résultat d'une prouesse constructive imaginée par Lamoureux & Ricciotti Ingénierie, puisque son exosquelette portant l'ensemble du bâtiment sera coulé sur place dans un gigantesque sarcophage. Il s'agit d'une architecture économe en matériau.

La tour dialoguera telle une sentinelle avec la Cité judiciaire des Batignolles.



Crédits : Duval / Rudy Ricciotti

Les lauréats

Mandataire : Duval Développement Île-de-France.

Concepteurs : Rudy Ricciotti (architecte) ; LBA (architecte ingénieur structure) ; Holzweg (architecte).

Investisseurs / promoteurs : Duval Développement Île-de-France (promoteur, investisseur, gestionnaire).

Exploitants : Hyatt (opérateur hôtelier potentiel) ; Centre Pompidou (opérateur culturel) ; Scientillo (exploitant programme culturel) ; Augustin Legrand (exploitant restauration) ; Polette (exploitant restauration) ; librairie de la Maison du Peuple (exploitant) ; lycée René Auffray (partenaire restaurant d'application) ; Mugo (conception et animation paysage et agriculture urbaine).

Autres : AAB (acoustique) ; Lamoureux & Ricciotti Ingénierie (BE structure) ; Milieu Sudio (éco conception) ; VPEAS (économie) ; M4D (BIM) ; BTP Consultants (contrôle technique) ; Orange (services numériques) ; Arty Farty (éditorialisation culturelle) ; Théâtre Firmin Gemier/La Piscine (partenaire arts du cirque) ; Combo Solutions (conseil bas carbone/bepos) ; Ekopolis (démarche bâtiment francilien durable) ; Love your waste (gestion déchets) ; UNU GMBH (mobilité électrique).

Les autres finalistes

La Maison des Communs

Mandataire et investisseur : NOVAXIA

Concepteurs : Shigeru Ban Architects Europe ; Jean de Gastines Architectes ; Bureau d'études de Gally ; Lagneau Architectes

La Maison du Peuple – Linkcity Île-de-France

Mandataire : Linkcity Île-de-France

Promoteurs/investisseurs : Linkcity Île-de-France ; Foncière des murs

Concepteurs : Atelier Herbez Architectes ; Dominique Perrault Architecture ; Perrot and Richard Architectes



UN JOYAU ARCHITECTURAL A REHABILITER

La Maison du Peuple, classée Monument Historique, est un joyau de l'architecture des années 1930. Véritable « bijou mécanique », ce bâtiment est emblématique des premières techniques ingénieuses de conception permettant des usages flexibles : marché, salle des fêtes, salle de cinéma. A proximité de Paris, des Batignolles, du futur Palais de Justice, et à 500 m de la future gare de la ligne 14 du Grand Paris Express, il bénéficie d'une situation exceptionnelle, dans un environnement en pleine mutation. Sa réhabilitation devra être digne de sa conception avant-gardiste, et valoriser sa capacité à conjuguer les échelles et une multiplicité de fonctions, à travers un bâtiment signal.



Le contexte urbain

La Maison du peuple est un bâtiment exceptionnel et célèbre de Clichy. Il a été conçu en 1935 par deux architectes emblématiques de l'avant-garde architecturale de l'entre-deux guerres - Eugène Beaudouin et Marcel Lods associés au constructeur Jean Prouvé et à l'ingénieur Vladimir Bodiansky. Ce grand équipement culturel et commercial est situé au cœur du centre-ville.

La Maison du peuple se trouve au cœur du quartier Victor Hugo-République, où se mêlent logements, bureaux et commerces. Ce quartier, bien structuré par un réseau d'avenues et de rues plantées, est aujourd'hui en plein renouvellement urbain. Son bâti dense est composé principalement d'immeubles collectifs du XIXe et du début du XXe siècle aux façades de plâtre, de pierre et de brique; de résidence des années 1960 ; et d'immeubles de bureaux contemporains. De nombreux programmes neufs sont en cours de livraison.

Cette zone de la Métropole du Grand Paris se transforme rapidement. A Paris, dans la ZAC Clichy Batignolles, située à 600 mètres, le nouveau Tribunal de Grande Instance de Paris est en chantier. La ZAC des Docks à Saint-Ouen, avec son parc urbain de 12 hectares, et la ZAC de l'entrée de ville à Clichy contribuent à remodeler ce territoire. Aujourd'hui desservie par la ligne 13 du métro, le RER C, et deux lignes de bus sur le boulevard Victor Hugo, la Maison du Peuple sera accessible fin 2017 par le tramway T3. En 2019, sa desserte sera encore renforcée depuis le cœur de Paris par les stations de la Porte de Clichy et de Saint-Ouen RERC de la ligne 14.

Données clés

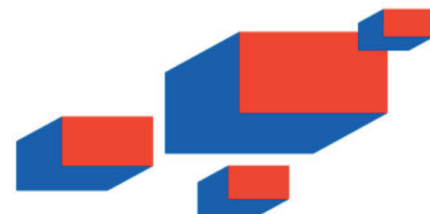
Occupation actuelle : marché ouvert 3 jours par semaine. Salle haute et bureaux à l'étage : désaffectés

Propriétaires : Ville de Clichy-la-Garenne

Surface du terrain : 1 842 m²

VERSION ACTUALISÉE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2019

ÉTAT D'AVANCEMENT DES 54 PROJETS LAURÉATS



Permis de construire déposés / accordés

BONDY

Noüe Caillet • Pichet

LIEUSAIN

Carré Sénart • Sopic

NOISY-LE-SEC

Pont de Bondy • Linkcity

PARIS

Porte Brancion • Woodeum

PARIS

Porte de Saint-Ouen • BNP

PIERREFITTE ET STAINS

Tartres Nord • Atland

SCEAUX

Place du Général-de-Gaulle • Nacarat

VILLEJUIF - BIZET

Terrains Bizet • Pichet

Protocoles d'engagement signés

ANTONY

Antonypole • Linkcity

BAGNEUX

Blanchard – Croizat-Fortin •
Lamotte Bremond

BAGNOLET

Marché à la ferraille •
Vinci Immobilier

GENNEVILLIERS

Quartier du Luth • Compagnie
de Phalsbourg

PARIS

ZAC Paul-Bourget • Pichet

PARIS

Bercy-Charenton • Sogaris

SAINT-DENIS

Pleyel • Sogelym Dixence Holding

SEVRAN

Terres d'eau • Linkcity

VILLIERS-SUR-MARNE

Marne Europe • Compagnie
de Phalsbourg

Promesses de vente signées

ARCUEIL

Ecotone • Compagnie de Phalsbourg

ARGENTEUIL

Secteur gare • Bricqueville

ISSY-LES-MOULINEAUX

ZAC Léon-Blum • Icade

KREMLIN-BICÊTRE

Secteur gare • Altarea Cogedim

MORANGIS

Site de l'armée Leclerc • Paris Sud
Aménagement

Négociations entre collectivité et opérateur en cours

CHARENTON

Charenton-Bercy • UrbanEra

CLICHY-SOUS-BOIS

Terrains Leclair • Nexity

CLICHY-SOUS-BOIS/ MONTFERMEIL

Quartier du Plateau • Pichet
(signature promesse de vente avant fin 2019)

LA COURNEUVE

Babcock • Compagnie de Phalsbourg
(signature promesse de vente avant fin
2019)

NOISY-LE-SEC

Plaine Ouest • Bouygues Immobilier
(dépôt permis de construire avant fin 2019)

PARIS

29 rue du Soleil • Des cliques
et des Calques (signature promesse
de vente avant fin 2019)

ROMAINVILLE

Rue de la Commune de Paris • Aslei

ROSNY-SOUS-BOIS

Rosny Métropolitain • Compagnie de
Phalsbourg (signature promesse
de vente avant fin 2019)

RUEIL-MALMAISON

Jean-Jaurès • Giboire

SAINT-DENIS

Piscine municipale • Vinci
(signature promesse de vente avant fin 2019)

VAUJOURS

Centre-ville Fénelon • Ogic
(signature promesse de vente avant fin 2019)

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Quartier de la Bongarde • Sogeprom
(signature promesse de vente avant fin 2019)

VAUCRESSON

Terrain Yves-du-Manoir • Adim
(dépôt permis de construire avant fin
2019)

Projets impactés par report de la livraison du Grand Paris Express

GONESSE

Triangle de Gonesse • Bopro
sustainable investment

NANTERRE

Place de la Boule • Ogic

VITRY-SUR-SEINE

Ardoines • Linkcity

Projets en cours de recherche de nouveaux investisseurs ou exploitants

BOBIGNY

Eco Parc Ouest • Pichet

COURCOURONNES

Tour H • UrbanEra

MONTREUIL

Les Murs à pêches • UrbanEra

PANTIN

Terrains ASPP • Demathieu Bard
Immobilier

VITRY-SUR-SEINE

ZAC Cherioux • Linkcity

Projets rencontrant des aléas techniques

LES LILAS

Fort de Romainville • Cibex

THIAIS / ORLY

Secteurs 1, 2 et 3 • Linkcity et Vinci

Négociations prolongées ou temporairement suspendues

CLICHY-LA-GARENNE

Maison du Peuple • Duval

JOINVILLE-LE-PONT

Terrains Bi-métal • Eiffage

VILLEJUIF

Redoute des Hautes Bruyères •
Legendre

Opérations abandonnées

CACHAN

Campus • Altarea Cogedim

EVRY

Genopôle • Linkcity

LIMEIL-BRÉVANNES

Cœur de ville • Quartus

NOGENT-SUR-MARNE

Plaisance-sur-Marne • Sogeprom

SAINT-OUEN

Marché aux puces • Novaxia

SANTENY

Cœur de village en partage • Elytea

Jeux des Acteurs

Promoteur, investisseur, gestionnaire

Groupe Duval

« Notre offre a été retenue, face à celles des concurrents, au motif qu'elle s'inscrit pleinement dans l'objectif de conservation du patrimoine et du renouveau de cet ouvrage emblématique et d'exception »¹

«Il s'agit par ailleurs d'une architecture économe en matériau (éco-conception suivie par MILIEU STUDIO et EKOPOLIS) rendant hommage au savoir-faire de construction français comme Jean Prouvé le fit en son temps. En équilibre sur la Maison du Peuple pour ne pas impacter le sol de l'espace public, la tour dialoguera telle une sentinelle avec la Cité judiciaire des Batignolles.»²

«Le groupe Duval note également qu'à ce jour aucune demande d'autorisation de travaux n'a été déposée auprès des services compétents en la matière. Et pour cause : le bâtiment est toujours propriété de la ville de Clichy.»³

1 «Maison du peuple à Clichy : le promoteur «surpris» de voir son projet retoqué par l'Etat», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 24/09/2020

2 «Les lauréats 2017 de l'appel à projet», *Dossier de presse* 18/10/2017

3 «Maison du peuple à Clichy : le promoteur «surpris» de voir son projet retoqué par l'Etat», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 24/09/2020

Architecte en Chef des Monuments Historiques

Jacques Moulin

« Il faut envoyer la maison du peuple à la ferraille »

«Entre accepter le projet Ricciotti et laisser la Maison du peuple à son sort, aucune décision n'est encore prise. Reste une hypothèse qui n'a pas encore été envisagée : il faut la détruire. Non par vandalisme ou par désespoir devant autant d'aporisme, mais parce qu'elle était faite pour être détruite. Le choix d'une architecture métallique n'avait pas pour objectif de créer un ouvrage immortel. Bien au contraire, il entrait dans une logique de renouvellement du bâtiment.»¹

1 « Il faut envoyer la Maison du peuple à la ferraille » par Jacques Moulin, *Le Monde* 16/04/2019

Architecte

Rudy Ricciotti

« Dans cette querelle entre les anciens et les modernes, les premiers auront gagné»

« Je suis blessé par des critiques émanant d'une trentaine d'universitaires retraités et d'activistes vivant hors de la réalité et politisant le débat. Cela fait quarante ans que je fais ce métier, et jamais je n'ai été attaqué ainsi. Nous sommes face à une manipulation alors que la grande majorité des architectes en exercice sont pour ce projet et ont fait part de leur soutien. »¹

1 «Maison du Peuple de Clichy : le ministre de la Culture met son veto» par Anne-Sophie Damecour avec Christophe Levent, *Le Parisien* 20/09/2019

Métropole du Grand Paris

«A la recherche de sites capables de transformer la banlieue parisienne en ville, l'Etat et la métropole du Grand Paris lancèrent en 2016 l'idée de restaurer la Maison du peuple en lui redonnant une vie publique réelle. L'objet du concours était de « l'affirmer dans l'espace urbain et la révéler par un signal architectural »

Un projet phare. Mais qui suscite de nombreuses inquiétudes. En octobre 2017, le groupe Duval et l'architecte Rudy Ricciotti étaient désignés lauréats de la première édition du concours Inventons la Métropole pour redonner vie à la Maison du Peuple de Clichy. Un projet présenté depuis dans tous les grands rendez-vous de l'immobilier comme la vitrine de ce concours d'urbanisme porté par la Métropole du Grand Paris.

Un bâtiment emblématique de 96 mètres, proposé par l'architecte Rudy Ricciotti, accueillera un programme de 101 logements et un hôtel de 100 chambres. Cette programmation innovante et ambitieuse va faire de cet espace un lieu emblématique du rayonnement métropolitain.

Sa réhabilitation devra être digne de sa conception avant-gardiste, et valoriser sa capacité à conjuguer les échelles et une multiplicité de fonctions, à travers un bâtiment signal.»¹

«ERRATUM : le projet «Maison du peuple» à Clichy-la-Garenne fait partie des sites Inventons la Métropole du Grand Paris 1 pour lesquels les négociations sont prolongées.»²

1 «Les lauréats 2017 de l'appel à projet», *Dossier de presse* 18/10/2017

2 État d'avancement des 54 opérations « inventons la métropole du Grand Paris 1 », par Métropole du Grand Paris, octobre 2019

Mairie de Clichy

Rémi Muzeau

«Laissée à l'abandon pendant des décennies du fait de l'absence de vision et de moyens pour la rénover, la Maison du Peuple pourra désormais regarder vers l'avenir avec confiance. Au terme d'une année d'évaluation des différents dossiers de candidatures, le projet « Ensemble, la Maison du Peuple », du grand architecte de renom Rudy Ricciotti a été désigné comme lauréat pour le site clichois.»¹

«La Maison est à l'abandon depuis trop longtemps, ce projet redonnera une bonne image à Clichy et la ville n'aura rien à payer !»²

« Nous allons travailler avec la Direction Régionale des affaires culturelles et lancer une concertation, ajoute Rémi Muzeau. Les discussions sont ouvertes pour d'éventuels aménagements. »³

1 «Avec Rudy Ricciotti, la Maison du Peuple reprend vie», *Clichy Actus* Novembre 2017

2 «Monuments historiques : protéger puis laisser pourrir», par Sibylle Vincendon, *Libération* 07/03/19

3 «Clichy : le préfet de région s'intéresse au projet de la Maison du Peuple», par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 19/02/2019

Direction Régionale des Affaires Culturelles

«Soit enfin, en 2016, un concours d'urbanisme lancé dans le cadre du Grand Paris appelant à remettre en valeur ce bâtiment tout en « répondant » visuellement à la tour voisine du nouveau tribunal de Paris, autrement dit en bâtissant du haut et du spectaculaire sur cette parcelle étroite de la petite couronne. Et donc en prenant appui, inévitablement, sur le bâtiment classé.

C'est à ce stade que, théoriquement, la direction régionale des affaires culturelles aurait dû intervenir, étudier l'appel à projets, donner ou non son aval. Or, que se passe-t-il ? Rien... (...). L'opération immobilière permettra de restaurer, sans qu'il en coûte un centime à l'État, le bâtiment classé. Des études préliminaires sont lancées, des sondages sont entrepris dans les sols, le Plan local d'urbanisme (PLU) est modifié, et la Rue de Valois et sa direction générale du patrimoine... ne disent toujours mot.»¹

1 «Le ministre de la Culture, la « tour Scoubidou » et la Maison du peuple...» Par Violaine de Montclos, *Le Point* 18/04/2019

Centre Pompidou

«A l'automne, le Centre Pompidou proposera à Clichy des ateliers, des échanges et des expositions. Un accord de partenariat sur trois ans vient d'être signé entre le célèbre musée d'art moderne parisien et le groupe de BTP Duval, récemment choisi pour rénover la Maison du Peuple. «Il s'agit d'un accord de mécénat triennal, explique le Centre Pompidou. Mais les actions sont en cours d'élaboration. »¹

1 «Bientôt des ateliers et des expos du Centre Pompidou à Clichy»
par Adeline Daboval, *Le Parisien* 02/08/2018

Sites & Monuments

«Mieux encore, cette révision voudrait nous faire croire que la masse de cette immense tour élevée à près de 100 mètres de haut n'aurait aucune incidence environnementale: aucune ombre portée ni sur les habitations alentour ni sur la lumineuse Maison du Peuple et son éclairage zénithal !»¹

«Pour les défenseurs du bâtiment, la prise de position de la ministre est plus que tardive. « On peut s'étonner qu'il ait fallu près de deux ans, et l'avancée des travaux préparatoires, pour que le ministère de la Culture, qui n'a pas osé étouffer dans l'œuf ce projet scélérat, donne son avis et rappelle les règles les plus élémentaires du droit du patrimoine »²

Bernard Toulhier

1 «La Maison du Peuple de Clichy : un monument historique ba-foué» par SPPEF, *Sites & Monuments* 16/04/2018

2 «Maison du Peuple à Clichy : la ministre de la Culture fait part de ses inquiétudes» par Anne-Sophie Damecour, *Le Parisien* 05/10/2018

« Les appétits suscités par la spéculation immobilière dans le cadre du Grand Paris sont-ils au-dessus des lois ?»¹
Bernard Toulhier

«Avec une contribution modeste de 1 à 2 millions d’euros, on peut redonner dans un premier temps tout son sens à la Maison du Peuple de Clichy, avec un fonctionnement de tous ses mécanismes et, parallèlement, inventer de nouveaux usages respectueux de ce patrimoine exceptionnel du XXe siècle, notamment pour les habitants de Clichy et du Grand Paris»²

Bernard Paurd

1 «Menaces sur le patrimoine architectural du XXe siècle» par Jean-Jacques Larrochelle, *Le Monde* 22/06/2018

2 «Pour une véritable restauration de la Maison du Peuple de Clichy» par SPPEF, *Sites & Monuments* 04/06/2019

DOCOMOMO

«DOCOMOMO France, , accueille avec la plus grande inquiétude les récents projets parus dans la presse. La juxtaposition d'un volume sur ce monument historique constituerait une grave atteinte à l'intégrité du bâtiment. En outre, un tel projet établirait un précédent, portant préjudice à la politique française de sauvegarde du patrimoine qui s'inscrit dans une histoire séculaire, internationalement reconnue.»¹

« Il n'est évidemment pas interdit d'intervenir sur des bâtiments classés (...). Mais ce que l'on décide de faire d'un monument national, qui bénéficie comme celui-ci du plus haut niveau de classement MH, doit faire l'objet d'une concertation avec le ministère. Et ce qui pose problème, ici, c'est l'échelle d'intervention : une tour de 90 mètres écrase complètement le bâtiment initial... C'est un peu comme si vous faisiez une tour de trente étages sur l'Arc de Triomphe : quel sens cela a-t-il ? »²

Richard Klein

1 Lettre ouverte à l'initiative de DOCOMOMO France, 18 avril 2018

2 «Le ministre de la Culture, la « tour Scoubidou » et la Maison du Peuple...», par Violaine de Montclos, *Le Point* 18/04/2019

Association Quartier Maison du peuple

«La Mairie de Clichy a décidé de présenter le Monument Historique classé qu'elle prétend ne pas avoir les moyens de finir de restaurer, sans consultation ni concertation des Clichois.»

«L'association Quartier Maison du Peuple est vigoureusement opposée à ce projet de tour et mettra tout en œuvre pour qu'il ne voie pas le jour. Convaincue que des usages du 21^e siècle peuvent être envisagés pour la Maison du Peuple dans le respect de l'histoire du quartier, de la vocation première du bâtiment et de son environnement proche, elle demande à être partie prenante dans l'étude d'impact et entend participer à tout projet de sauvegarde et de promotion digne de ce Monument Historique Classé.»¹

1 Communiqué de presse, par Association Quartier Maison du Peuple, 13/09/2018

Ministère de la Culture

Frank Riester

« Il y a des règles en matière de patrimoine et la tour, telle qu'elle est prévue, en plein milieu, dénature le bâtiment. Pour obtenir une autorisation, il faudra que le projet soit modifié.»¹

1 «Maison du Peuple de Clichy : le ministre de la Culture met son veto», par Anne-Sophie Damecour avec Christophe Levent, *Le Parisien* 20/09/2019

Personnalités Médiatiques

«Une menace plane sur la Maison du Peuple de Clichy »
«Comme vous-même, je suis très attaché à la protection
des monuments historiques, et en particulier des œuvres
construites au cours du XXe siècle »
«Je vous conjure de trouver une solution pour que
ce témoignage unique d'un art et d'une époque soit
soigneusement préservé»¹

Jack Lang

« Il y a une loi, il faut la respecter, c'est une question de
cohérence »
« On ne construit pas un étage supplémentaire au Louvre
sans demander la permission ». ²

Stéphane Bern

1 «Maison du Peuple de Clichy : la supplique de Jack Lang à Françoise Nyssen», par SPPEF, *Sites & Monuments* 03/04/2018

2 «Le ministre de la Culture, la « tour Scoubidou » et la Maison du peuple...» Par Violaine de Montclos, *Le Point* 18/04/2019

Presse Officielle

«Cas d'école qui restera dans l'histoire du patrimoine: l'architecture du XXI^e siècle menace désormais les édifices protégés du XX^e. Faire de «la Maison du peuple» de Clichy-la-Garenne un monument historique : Jack Lang avait évidemment compris tout de suite la valeur symbolique de l'événement. La défigurer aujourd'hui, au nom de la valorisation de la grande couronne parisienne, en construisant sur cet édifice bas une tour de près de 100 mètres, commandée à une star de l'architecture, Rudy Ricciotti, témoigne d'un vrai raffinement de perversité dans l'art du vandalisme officiel.»¹

«Et si on peut poser une tour de béton sur un monument classé, on ouvre une dangereuse jurisprudence. Le silence gêné, sinon coupable, du ministère de la Culture est assourdissant.»²

1 «À Clichy, la Maison du peuple assassinée», par Adrien Goetz, *Le Figaro* 30/06/2019

2 «Le ministre de la Culture, la « tour Scoubidou » et la Maison du peuple...» Par Violaine de Montclos, *Le Point* 18/04/2019

Journaux Infomerciaux

«Notez Monsieur le ministre qu'il a d'ailleurs fallu huit mois pour que les associations sortent de leur torpeur avant de crier au loup ! Le temps peut-être d'apprendre à lire un plan et de faire la différence entre un exosquelette et une résille ? Il faut le répéter puisque cela n'a pas l'air d'être calculé par Richard Klein et ses alliés mais, à l'issue du projet, la Maison du peuple sera restituée comme neuve, avec un programme culturel soutenu par rien moins que le centre Pompidou et des activités de proximité destinées aux Clichois.»¹

1 «Contre le maléfice des momies, il n'y a qu'un vent de fraîcheur»
par Christophe Leray, *Chroniques d'architecture* 05/03/2019

«Une tour de 99 mètres au-dessus d'un monument classé historique ?

Dans ce contexte, un appel à projets avait été lancé par la Métropole du Grand Paris en 2017. Le projet retenu, imaginé par le promoteur Duval et le cabinet d'architectes Rudy Ricciotti, prévoit la construction d'une tour de 99 mètres, située au-dessus de la Maison du Peuple, qui accueillerait un hôtel 4 étoiles, un restaurant, et des appartements de luxe. Le conseil municipal de Clichy envisageait alors de le céder au groupe privé Duval, en le déclassant des biens du domaine public.»¹

1 «Le ministre de la Culture prend position contre le projet de tour sur la Maison du Peuple de Clichy» par C.L., *BatiWeb* 23/09/19

